







EX-LIBRIS DE LA GERMONIÈRE

102
AH5



HISTOIRE
DE LOUIS
MANDRIN,
Depuis sa naissance jusqu'à
sa mort.

Avec un détail de ses cruautés, de ses brigandages et de ses supplices.

Rarò antecedentem celestem
Deferuit pede pœne claudo.

Horat. I. 3. Od. 8.



A LILLE,
Chez HENRY, Libraire



HISTOIRE
DE
MANDRIN,

Depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

LES Brigands ne devoient pas trouver place dans l'Histoire. On blâme Saluste de nous avoir appris que Rome a eu un Catilina. Il semble que tous les Chefs des Voleurs ayent trouvé quelque gloire à marcher sur ses pas. Cependant le supplice qu'ils ont en perspective, auroit dû mettre une barrière à leurs crimes. Cartouche a péri sur la roue; Mandrin a eu le même sort. C'est toujours par-là que finissent les brigands, les assassins, les incendiaires. On n'a jamais vu le coupable jouir impunément de son crime.

A 3

LOUIS MANDRIN, naquit à Saint Etienne de St. Géroit, en Dauphiné, le trente du mois de Mai en l'an 1724; son pere étoit un homme du petit peuple, qui ne subsistoit que par son travail & par ses vols. Quelques faux monnoyeurs lui ayant appris à fabriquer des espèces, il crut avoir trouvé le chemin de la fortune, mais il prenoit celui de l'échafaud. Cet art lui réussit mal, Mandrin fut dénoncé et poursuivi. Quelques-tems après il eut la témérité de faire feu sur quelques Gardes, il fut tué dans le combat.

Le jeune Mandrin apprit la mort de son père, & il jura de la venger: il hérita de quelques outils propres à la fabrique des monnoies, & plus encore de ce genre d'ambition qui nous porte aux grandes actions & aux crimes. A peine fut il en état de manier le marteau, qu'il s'exerça à contre-faire les monnoies, ou à les atérer. La guerre survint, Mandrin s'enrôla, & fit assez bien le métier de soldat qu'il n'eut jamais dû quitter. C'est peut-être ce qui a fait croire au peuple que ce brigand avoit été officier, & décoré des honneurs réservés aux Militaires. La Croix qu'on lui a vue a été prise à un Officier qu'il a poignardé, & le nom de Capitaine qu'on lui donne, est un titre qu'il a pu porter comme chef d'une bande de contrebandiers & de voleurs.

La guerre n'étoit pas encore finie lorsque Mandrin déserta, et emmena avec lui deux camarades. Son capitaine qui l'aimoit ne vouloit pas le déclarer ni envoyer son signalement; il espéroit le ramener par ce ménagement qui devint fatal à lui-même. Pendant ce tems Mandrin se faisoit une bande qui grossissoit chaque jour, & qui l'avoit adopté pour Chef. On lui trouvoit de l'esprit, une adresse admirable & du bonheur. Mandrin avoit une éloquence naturelle qui persuadoit; l'imagination vive; du courage pour former de grandes entreprises, & de l'audace dans le succès. Un crime lui coûtoit peu lorsqu'il le jugeoit nécessaire à sa vengeance ou à ses projets. Cependant il avoit l'art de montrer de la candeur; on eut pris son front pour le siège de la candeur même; il falloit étudier ses yeux pour y démêler cette humeur farouche qu'il cachoit avec soin, & qu'il ne déployoit que dans ses fureurs. Ses discours rouloient toujours sur la probité, & jamais homme n'en eut moins. Or lui donne une taille avantageuse: les cheveux noirs, les sourcils épais, le nez aquilain, les traits réguliers, la poitrine large, la jambe belle, & une force prodigieuse. Talens malheureux qui marquoient une méprise de la nature, ou une corruption plus grande dans celui

qui en abusâ par l'usage qu'il en fit. Tel étoit le fameux Brigand, dont j'écris les actions.

La côte de S. André a beaucoup de rochers qui peuvent servir de retraites à ceux qui ne veulent en prendre une dans les lieux habités. Mandrin y choisit un asyle. Il étoit âgé d'environ 20 ans; & il se voyoit à la tête de dix ou douze déserteurs qui le regardoient comme leur père, & qui ne vivoient que par sa fatale industrie; leur genre de vie étoit assez triste; ils fabriquoient pendant la nuit, & n'osoient paroître dans le jour. Mandrin plus hardi, se monroit dans les Foires où il faisoit des emplettes. On remarque qu'il s'adressoit toujours aux Marchands les plus éloignés, de crainte que le grand nombre des fausses espèces ne laissât quelque soupçon dans le pays. Il avoit même soin de se travestir, tantôt il paroissoit en Militaire, tantôt il étoit en Religieux ou en Bourgeois. Au retour on évaluoit la marchandise; ou on la faisoit vendre par un homme affidé, & le Capitaine avoit toujours une part distinguée dans les partages.

Trois ans s'étoient écoulés dans ce commerce, lorsque le Capitaine de Mandrin revint au pays. Il fit dire au frere de celui-ci, que si son soldat ne rejoignoit pas le Régiment, il alloit le dénoncer comme déserteur

& le faire punir. Cette nouvelle fut portée à Mandrin, et le mit en fureur. Il recommanda à son frere de s'informer exactement des endroits que fréquentoit l'Officier. On lui nomma un jour auquel il devoit passer au bas de la côte: Mandrin se mit sur le chemin avec des pistolets. Dès qu'il l'apperçu de loin il fut à lui, & le pria avec l'air le plus humble, de ne point le perdre. Il lui offrit même une somme pour son congé, & lui montra, à quelques pas de-là, une petite maison, qu'il dit être celle de sa mère, en le priant d'y entrer pour accorder les choses. L'Officier tourna bride sans former aucun soupçon. A peine fut-il engagé dans le défilé que Mandrin lui cassa les reins d'un coup de pistoler, puis se tournant vers le domestique; il lui brûla la cervelle. Ses gens enlevèrent les corps, & le crime ignoré demoura impuni. Mandrin continua son commerce.

Qui croira que le cœur de ce barbare, qui massacroit avec inhumanité & par ingratitude, osoit se montrer sensible à l'amour. Ce sentiment qui commande aux passions, ou qui les éteint, semble ne jeter que de la douceur dans l'ame. Si les Amans portent aux extrêmes, c'est dans la vue de posséder l'objet qui fait leur félicité, & ils agissent par

aveuglement ou par désespoir ; mais ils ne sont cruels ni sanguinaires. Mandrin , tantôt tranquille , tantôt féroce , réunissoit dans lui les vices les plus opposés , & il aimoit. Quel hommage pour une belle que celui d'un tel cœur.

Un Gentilhomme avoit laissé en mourant deux filles extrêmement belles. Mandrin épris des charmes de la cadette , chercha à lui marquer son amour. Il parla , il ne fut point écouté ; il écrivit des lettres , on ne voulut pas les lire ; fit des présens , on les refusa. Cette rigueur le mettoit au désespoir , & l'envie de réussir le jetoit dans des pensées continuelles. La fabrique des monnoies souffroit quelques interruptions , & les comptes qu'il rendoit à ses compagnons n'étoient pas toujours fidèles. Un d'entr'eux s'aperçut que le Maître avoit le cœur blessé , & s'offrit pour le guérir. « Je te fais mon ser- » cond , lui dit Mandrin , si tu en viens à » bout ; je me déferai de mon lieutenant » Perrinet qui m'ennuie , & je te donnerai » ma confiance & sa place. » Il y a des intrigues même parmi les Brigands R*** fut très flatté de pouvoir supplanter son Lieutenant , & brigua l'honneur d'être le second voleur de la bande. Il étoit neveu de ce

R*** (1) qui fut espion pour les Sévégnols , en 1712 , & qui a ramé dix à douze ans à Marseille. Il vouloit gagner la roue , à laquelle M. son oncle avoit échappé. « Vous être em- » barrassé , dit-il à son Maître ; je pénètre la » cause des refus que l'on vous fait esluver. » Celle que vous aimez est noble : vous n'a- » vez peut-être pas eu le courage de dire que » vous l'êtes , il faut vous appeller Monsieur » du Mandrin ; dire souvent ma terre , mes » gens , mes chevaux , mon équipage. On » écoutera vos titres , & l'amour se glissera » à l'ombre de votre noblesse. Tu me fais ou- » vrir les yeux , dit Mandrin , je commence » à m'appercevoir que ma roture ne figure » pas bien à côté de la noblesse de mon » amante , & que l'orgueil du sang peut » étouffer dans elle les sentimens du cœur. Je » suis donc Monsieur du Mandrin. Mais

(1) Ce R*** étoit Maréchal , lorsqu'il se fit espion. Il trompa notre Intendant , surprit un courier , fut créé Colonel , et pris à sa première sortie avec la moitié de son régiment. On le condamna à être roué comme un des chefs de la révolte. Le Prince Eugene demanda sa grace. R*** n'eut que les galères , d'où il sortit après la mort de Louis XIV. Il est aujourd'hui en Hollande , âgé de 80 ans , avec une pension des Etats , et titre de Colonel.

» pourrais-je en soutenir le personnage ?
 » Rien de plus facile, reprit R***, donnez-
 » vous un laquais qui vous dira, Monsieur
 » le Baron du Mandrin ; prenez un petit air
 » aisé ; regardez de côté tout ce qui sentira
 » la roture ; gardez-vous bien de reconnoître
 » ceux que vous connoiff'z : répondez quel-
 » quefois par monosyllabes ; caressez souvent
 » votre menton , étendez-vous dans un fau-
 » teuil , ou levez-vous brusquement en fre-
 » donnant quelques airs , & marchez en pe-
 » sant votre corps ; sans appuyer le talon , ce
 » qui est trop commun ; il faut bien tant de
 » choses pour être Baron dans un Village.
 » On dira , cet homme a de la naissance , car
 » il se montre fur un ton qu'un roturier ne
 » prendroit pas devant la noblesse. » Man-
 » drin partit avec ces admirables instructions.
 Le titre de Baron ne nuisit pas à ses projets ;
 on le trouva bien maniéré & le cœur noble ,
 & on ne l'interrompit plus lorsqu'il parla d'a-
 mour. On parut même lui permettre d'espé-
 rer. Il peignit toute sa passion dans ses yeux ;
 il ferra tendrement la main de celle qu'il
 aimoit , & on ne se fâcha pas ; mais comme
 il ignoroit si un Baron avoit droit de baiser
 la main pour une première fois , il la quitta
 respectueusement sans oser le faire , & il se
 retira.

Pendant

Pendant ce tems les choses avoient bien
 changé de face dans la caverne. Un des com-
 pagnons qui avoit eu horreur du meurtre
 commis , avoit quitté la bande. Le vigilant
 Roquirol qui s'en étoit aperçu avoit fait
 enlever à la hâte les marteaux , le balancier ,
 les coins , les especes & les matieres prépa-
 rées , & étoit couru en instruire son Capitai-
 ne , en taxant Perrinet de peu de capacité
 & d'indolence. Les Archers prirent mal leurs
 mesures ; ils marcherent tous ensemble , &
 se présenterent en plein jour à l'embouchure
 de la caverne. Le Brigadier fit grand bruit ,
 & les précéda en criant , tue , tue. Ils péné-
 trent , & ne trouverent que quelques mau-
 vais outils , des fourneaux & des soufflets.
 Ils ne s'apperçurent pas même d'une grosse
 pierre qui masquoit un enfoncement dans le-
 quel Perrinet , trompé par Roquirol , s'étoit
 endormi avec un autre. Un d'entr'eux pro-
 posa d'y passer la nuit , l'avis fut goûté , on
 se cantonna dans des coins , croyant faire
 capture de la bande entière. Mauvaise façon
 de s'y prendre ! Il n'y eut dans tout cela que
 Perrinet qui passa la nuit fort mal à son aisé ,
 les autres fuyoient pendant ce tems ; & si on
 avoit battu la campagne , on les auroit trou-
 vés dans des broussailles ou dans les gorges
 des montagnes.

B

Cet accident fit quelque peine à Mandrin, il loua hautement la prudence de Roquairol, & se moqua beaucoup de Perrinet qu'il croyoit dans les fers. Cependant il falloit trouver une demeure, ou abandonner le métier. Après bien des marches pénibles, on résolut de camper & de se retrancher. Mandrin choisit une montagne inculte, & se plaça à mi-côte, sous le pas d'une roche qui avançoit. Il tira une fosse en croissant, on fit soutenir les terres sablonneuses avec des éperons, & se contenta de le fraiser avec des pieux. On travailla promptement à s'ouvrir une sortie sous terre en cas d'insulte: on posa des sentinelles, & on envoya à la découverte & à la provision.

Mandrin avoit devant les yeux un Château qui appartenoit à un vieux procureur. Il étoit situé sur la montagne opposée, d'où il avoit vue sur toute la campagne, il avoit un bon fossé, avec des tours à l'antique, des allées, des terrasses & des souterrains. Dans le tems que Mandrin le contemploit attentivement, on vint lui dire que le Propriétaire venoit de mourir, « Voulez-vous en faire l'acquisition, dit Roquairol, il'est à nous si vous me secondez: je ne vous demande pas quinze jours. » Mandrin qui connoissoit la capacité de cet homme, promit d'en passer

par tout ce qu'il voudroit. Roquairol savoit tous les préjugés du peuple, & sa frayeur pour les morts. Il résolut d'en tirer avantage. « La circonstance est favorable, dit-il à son maître, le défunt doit avoir quelques petites restitutions à faire, parce qu'il étoit procureur; il s'agit d'aller pendant la nuit faire tapage dans toute la maison, culbutter les meubles, battre les gens, ils abandonneront bientôt la place, tant ils ont peur des gens après leur mort. » Le corps du Procureur avoit été enterré le jour même dans l'Eglise des Capucins d'un village voisin. Roquairol se mit en chemin; il observa les lieux, & se tint à l'écart. Le soir il entra avec quatre hommes qu'il distribua en différens postes. La Veuve étoit seule dans une chambre; comme elle n'avoit plus de témoins, elle ne versoit plus de larmes. Ses Domestiques étoient dans la cuisine, & oublioient déjà qu'ils avoient eu un maître. Roquairol fut droit à la chambre du Procureur; il commença par agiter fortement les rideaux; & renverser des tables & des chaises. La Veuve se jeta promptement dans la cuisine. Roquairol se plaignoit comme un homme qui brûle & mettoit tout en désordre. On croyoit n'avoir rien à craindre que d'un côté, lorsqu'il s'éleva un grand bruit des quatre coins

du Château ; on entendoit des voix terribles qui se disputoient l'ame du Procureur, & on ne voyoit que feu & flamme par le moyen des pistolets & des pétards. Roquairol avoit jetté un drap sur sa tête avec des flammes peintes en rouge, il parut en cet équipage au milieu de ses gens habillés en satyres, & traînant des chaînes, un flambeau à la main, il entra dans la cuisine, où quelques femmes s'évanouirent, parcourut les appartemens & disparut.

On ne douta plus dès-lors que le pauvre Procureur ne fût au pouvoir des démons. On l'avoit vu, on l'avoit entendu, ç'en étoit assez, le bruit en courut dans tout le pays.

La nuit suivante Roquairol se montra sur les terrasses, entouré de quatorze démons. La Veuve avoit doublé sa garde, mais ce ne fut que pour augmenter la frayeur & les cris. Lorsque la troupe prit le chemin de la maison, toutes ces Femmes s'enfoncèrent dans une grande chambre, Roquairol les suivit, les unes vouloient sortir par la fenêtre, les autres faisoient des prières, & inondoient la chambre d'eau bénite : lorsqu'il en tomboit une goutte sur les démons, ils pouffoient des hurlemens affreux comme si c'étoit été de l'huile bouillante. Cependant ils faisoient mine de vouloir attirer quelqu'un avec leurs

griffes, & ils secouoient avec force les chaînes du défunt. Celui-ci disoit souvent : Bien mal acquis, malheur à ceux qui l'habitent, ils brûleront comme moi.

Cette scène fut poussée fort avant dans la nuit. La Veuve à demi-morte ne revint point de ses frayeurs ; elle voulut quitter ce séjour dans la nuit même, & prit un lit chez son Fermier, à quelque distance de là.

Les esprits forts tournèrent la chose en ridicule, & la traitèrent de chimères. Trois Clercs, un Capucin & deux abbés firent parti d'y souper & d'y passer la nuit. Ils avoient avec eux huit domestiques armés, & trois femmes pour les servir. Roquairol crut qu'il y alloit de son honneur de ne pas lâcher prise, il s'informa soigneusement du jour qu'ils avoient pris, & fit ses dispositions. Le souper devoit se donner dans une grande salle. Roquairol pratiqua une ouverture dans l'épaisseur du mur, & la ferma exactement avec des planches & de la tapiserie ; il creva ensuite le tuyau de la cheminée qui donnoit dans un grenier obscur, & y rangea une partie de son monde. Tout fut tranquille jusqu'au moment du repas. Les convives crurent qu'ils avoient mis les morts en fuite, ordonnerent que l'on servit. Un instant après ils s'éleva un bruit éloigné ; ils préterent l'o-

reille, & en se tournant ils apperçurent derrière eux un Ours d'une grosseur prodigieuse qui vint flaire tous les plats; ils se jetterent les uns sur les autres, & gagnèrent l'enfoncement de la salle. En même temps un gros Singe sauta sur la table & renversa les flambeaux. Quatre démons débouchèrent par le milieu du mur avec des torches ardentes, huit autres amenèrent le Procureur en hurlant autour de lui. « Celui-ci crioit: je brûle, je brûle, bien mal acquis, malheur à ceux qui l'habitent, ils brûleront avec moi. » On vit encore paroître huit autres démons sous une autre forme, avec des crocs & des fourches; & pour ne rien laisser à désirer, Mandrin descendit par la cheminée dans une peau de Taureau, affublé de cornes, & escorté de quatre Maures avec des flambeaux. Ce cortège étoit de vingt-huit personnes; les Abbés & les petits Maîtres étoient transis d'effroi: les domestiques ne savoient pas même s'ils avoient des armes. Le Capucin seul voulut montrer un peu de fermeté, un des diables lui brûla la barbe avec son flambeau; il s'approcha ensuite des autres, & mit le feu aux perruques & aux habits; chacun gagna la porte; la déroute fut générale; on les conduisit à grands coups de torches dans le derrière. Roquairol demeura ainsi en possession du Château & du souper.

Ce fut pour en faire hommage à Mandrin son Maître, qui, pour reconnoître ses services, le créa Lieutenant sur le champ de bataille, même en présence de tout l'enfer. On courut à la cuisine & à la basse cour, on rit beaucoup & on soupa bien. Les anciens hôtes ne paroissoient pas avoir envie de rentrer dans cette demeure, ils n'y avoient laissé que quelques mauvaises tapisseries; une table & des chaises. Mandrin y passa la nuit & fit tirer quelques fusées, tandis que ses gens nourrissoient l'erreur du public en traînant des chaînes, & en élevant des flambeaux. Comme quelque curieux pouvoit être tenté d'y venir pendant le jour, il plaça à l'entrée un homme vêtu d'une peau d'Ours, qui se jettoit sur ceux qui vouloient avancer. Le dragon ne garda pas mieux le jardin des Hespérides.

Mandrin dédommagé de la perte de sa caverne, fit construire des fourneaux dans les souterrains de sa nouvelle demeure & y transporta tout ce qu'il avoit sauvé dans son petit Fort. Il fit fermer la grande entrée du Château, & en ouvrit une qui donnoit dans le bois par un sentier détourné. De temps à autre on faisoit grand bruit dans la maison, & toutes les nuits on élevoit trois torches allumées, qui résistoient au vent & à la pluie.

Cependant on fabriquoit des especes & on les distribuoit dans le Royaume, il eut été dangereux d'en mettre une trop grande quantité dans la province. Mandrin obvia à ces inconveniens en envoyant quelques-uns de ses gens sur les frontieres les plus éloignées; il se mit même à la fabrication des monnoies étrangères. Tout réussissoit entre ses mains, l'amour seul venoit semer quelque amertume sur ses plaisirs. Dans le temps qu'il en conféroit avec Roquairol, ou lui amena Perrinet qui fut fort étonné de se voir reçu avec tant de froideur, il eut beau vanter le danger qu'il avoit couru, la faim qu'il avoit soufferte, & l'adresse avec laquelle il s'étoit tiré, à peine parut-on l'écouter. « Tu n'est plus mon lieutenant, lui dit Mandrin, je n'ai cru entre les mains des archers, & je n'ai pas besoin de gens qui se laissent prendre; si tu ne veux pas rentrer dans la classe des ouvriers, tu seras mon laquais: voilà tout ce que j'ai à t'offrir. » Perrinet n'osa murmurer; la condition de laquais ne lui parut pas trop vile, il l'accepta.

Le baron & son laquais monterent à cheval pour se rendre chez la belle Isauze. Le baron dit quantité de choses tendres que je ne me charge pas de rapporter: Je craindrois d'avilir un langage qui n'est fait que pour

les belles ames, en le plaçant dans la bouche d'un monstre qui n'avoit que de la férocité. Isauze étoit aimable, cet Amant se monroit sous un dehors séduisant; elle le croyoit ce qu'il n'étoit pas, j'excuse son erreur. Hélas, que son repentir a bien justifié son cœur! Mandrin ne fut pas long-temps à s'apercevoir qu'il étoit aimé, il crut même voir de la rivalité entre les deux sœurs, & il craignit que la discorde ne ruinât son bonheur. L'ainée plaisantoit souvent aux dépens de la cadette, & l'appelloit quelquefois, par dérision, Madame la Baronne, Isauze pleura secrettement sans oser se plaindre; enfin elle en fit confidence à son Amant: celui-ci se hâta d'en faire part à Roquairol, qui saisit habilement cette occasion pour se rendre nécessaire à son Maître, en liant ses intérêts avec les siens. Il lui proposa de lui donner entrée dans cette maison, de l'annoncer comme un Gentilhomme de ses amis, & de se reposer sur lui du succès de la chose. Le Capitaine & le Lieutenant se mirent en marche avec un équipage convenable. On n'eut aucun soupçon de l'artifice. Isauze trouva du plaisir à voir son Amant; son aînée parut sensible aux soins de cet étranger, qui ne dépit pas. L'air de probité qu'ils affectoient ne parut pas étudié. Mandrin revint seul &

demanda la permission de ramener son Gentilhomme, ils reparurent ensemble & quelquefois séparément. Enfin les choses furent poussées à un tel point, qu'ils eurent l'imprudence de faire des propositions de mariage ; & si un événement inopiné n'étoit pas venu déranger leurs projets, une famille respectable alloit donner les mains à une alliance monstrueuse qui la flétrissoit d'un opprobre éternel. Mais la providence écarta l'infamie & protégea l'innocence.

Pendant que ces choses se passoient au dehors, Mandrin établissoit une discipline exacte dans sa cour des monnoies. On travailloit assiduellement pendant la nuit, on cessoit le jour. Une partie de l'équipage étoit destinée à la garde du Trésor, une autre étoit en sentinelle sur les murs du château. Quatre hommes faisoient le métier de maquignon au profit de la bande, & alloient chercher des chevaux jusques sur les frontières d'Espagne. Ils les emmenoiënt de nuit dans les écuries du château, & les en tiroient de même pour les promener dans les foires. D'autres faisoient le commerce des indiennes & du tabac. Les chambres écartées étoient pleines de ces marchandises. Ainsi Mandrin commandoit tout à la fois à des faux monnoyeurs, à des maquignons & à des

contrebandiers. La fausse monnoie ser voit à l'achat de la contrebande & des chevaux, & le produit de la vente apportoit des especes d'une valeur réelle dont on faisoit la répartition selon les conventions établies. Les apparitions des morts avoient répandu la terreur dans tout le pays, & faisoient du château de Mandrin un lieu formidable. Quelques malheureux qui avoient osé approcher en s'égarant dans le bois, ne paroissent plus dans les villages voisins. Ce misérable les avoit sans doute sacrifiés à ses fureurs & à sa politique. On eût dû ouvrir les yeux sur ces événemens, mais la stupidité du peuple est si grande sur l'article des morts, que l'on s'aveugloit jusqu'à les croire auteurs de ces désordres.

L'imposture n'a qu'un temps ; tôt ou tard on voit naître un moment qui tire le voile qui la couvre. Il étoit temps que les fourberies de Mandrin parussent au grand jour. Un jeune Officier, qui faisoit route vers Grenoble, entendit les fables du peuple sur l'ame du Procureur ; il aperçut ce château inaccessible, & il se mit en chemin pour s'y rendre, moins par envie de le voir, que par mépris de tout ce qu'il entendit dire. Il frappa à la première porte. L'Ours s'habilla promptement de sa peau, & vint se présenter

pour ouvrir. « J'apperçois un Ours , dit un grenadier qui accompagnoit cet officier. Il n'y en a point en enfer , reprit celui-ci , fais feu , nous aurons la peau. « L'ours ouvrit ; l'officier lui mit le pistolet dans l'oreille & le renversa. « En voilà un qui est à nous , dit-il , voyons s'il y en a d'autres : il poussa la porte & avança. » Le coup avoit été entendu. Mandrin étoit absent. Roquairol , qui commandoit , fit prendre à sa troupe les vêtements qui inspiroient de la terreur. Pendant que les acteurs se disposoient à paroître sur le théâtre , l'officier & son grenadier brisoient les portes. La scène fut ouverte par trois grands hommes vêtus de noir , & suivis de quatre à cinq figures grotesques. L'officier leur envoya du plomb , & ils disparurent. Roquairol fit courir dans la chambre des serpens & des animaux vénimeux. Le grenadier en arrêta un par le pied , & s'apperçut qu'il étoit de carton ; mais construit avec beaucoup d'art , & animé par des ressorts. Il se jeta sur les autres , l'officier fit de même. Roquairol sentit que la peur ne pouvoit rien sur de tels hommes , & que la découverte de tout ce stratagème portoit un grand préjudice aux affaires de Mandrin. Il pouvoit se défaire de l'officier & du grenadier : il avoit des armes & des gens à ses ordres. Il balaa.

ça long-temps , mais on l'en détourna dans la crainte que le Régiment , qui n'étoit pas éloigné , ne tirât de leur mort une vengeance sanglante. Il prit un parti plus doux ; ce fut de dépêcher dans le village trois de ses gens travestis , avec ordre de prévenir le peuple , de répandre que l'officier & son soldat n'avoient pas osé pénétrer dans le château , qu'ils les avoient observés de loin , & les avoient vu se cacher derrière des buissons , sans oser même entrer dans le bois qui joignoit les allées. Pendant ce temps Roquairol prit un second & entra l'épée à la main dans la salle où étoit l'officier. « Je ne crovois pas , lui dit-il , rencontrer des vivans dans un lieu où je poursuis des morts. Je cherche un monstre que j'ai percé dix fois avec ma lame , & qui vient de disparaître à mes yeux. Vous me trouvez occupé à combattre des ombres : répondit l'officier , mais des animaux que je viens d'écraser , m'apprennent à démêler l'artifice. Roquairol parut s'amuser à contempler ces machines ; cependant il en remonta adroitement les ressorts , il les dirigea de façon qu'elles lui échappèrent des mains , & rentrèrent dans les trous qui leurs étoient préparés. Il fit le personnage d'un homme qui s'effraie , & qui paroît céder à la force de la magie. « Les demons ,

dit-il, ont le talent de paroître morts & de se ranimer à l'instant. Vous les écrasez, vous les percez, ils tombent & se relevent à vos yeux avec la même vigueur. J'ai voulu tuer un Ours dans la cour, il m'a dit qu'un autre l'avoit tué, & qu'il ne convenoit pas de le tuer une seconde fois, en même temps il est tombé à mes pieds, voyons ce qu'il est devenu. Ils sortirent, l'Ours qui ne vouloit plus se laisser approcher, se dressa sur ses pattes de derriere; leur montra sa peau en leur faisant entendre qu'ils ne l'auroient pas, & rentra dans son trou, dont la porte qu'il ferma le mettoit hors d'insulte. Il étoit visible que Roquairol avoit substitué un homme à celui qui avoit eu le coup de pistoler dans l'oreille, mais il conduisoit cette affaire avec tant d'art, qu'il fit naître quelque frayeur, & parut en prendre lui-même. Rien ne se gagne plus vite que la contagion de l'exemple. Nos deux guerriers, que tout l'enfer n'eut pas effrayé, tremblèrent à la voix d'un imposteur. Ils affectèrent encore une bonne contenance, & entrèrent, avec assez de hardiesse, dans des chambres abandonnées, & dans des souterrains obscurs, mais ce n'étoit plus avec ce même front qu'ils avoient montré en arrivant, & Roquairol connut qu'ils ne cherchoient pas beaucoup à avoir

de nouveaux démêlés avec les démons. La nuit tomboit, il les accompagna jusqu'au pied de la montagne, en les entretenant de Sylphes, de Gnomes, de Lurins, d'apparitions, de prestiges, de sorts, & de tous les mensonges effrayans que son imagination lui fournis.

Nos deux Militaires firent le récit de tout ce qu'ils avoient vu, & le firent avec emphase; mais ils ne persuaderent pas, on les avoit prévenus. Leurs discours ne firent pas plus d'impression, que ceux de ces parleurs impitoyables qui ont tout vu, qui ont été les héros de tous les faits qu'ils débitent, & que l'on veut bien laisser parler par indulgence. Le grenadier s'aperçut qu'il lui restoit quelques morceaux du corps d'une couleuvre qu'il avoit brisée, il courut en faire part à son officier, qui lui recommanda de les conserver avec soin Saint Pierre, un de ceux que Roquairol avoit envoyés, les lui enleva pendant la nuit, il y substitua quelques morceaux de bois pourri. Cette ruse, quelque simple qu'elle soit, acheva dans leurs esprits la conviction de l'apparition des morts & des démons; ils jetterent avec effroi tout ce qui leur venoit de ce château formidable, & évitèrent bien d'en parler au Régiment, crainte du ridicule.

Mandrin apprit cet événement, & ne resta pas sans crainte; il voyoit avec plaisir que l'on avoit heureusement trompé ces redoutables étrangers; & que le peuple ne sortoit pas encore de l'erreur: cependant il portoit ses regards plus loin; il appréhendoit que plusieurs faits réunis ne fissent naître quelques réflexions contraires à ses intérêts, ou que d'autres soldats ne rendissent quelque mauvaise visite. Tous ces maux lui arrivèrent à la fois.

Un de ses gens avoit acheté dans une Foire auprès de Lyon, des foins, des moutons, & d'autres provisions de bouche. Le vendeur de moutons, bien content du marché qu'il avoit fait, jeta un écu en l'air, il se rompit en tombant; il en jeta un second, il se brisa de même; on considéra les morceaux, c'étoit une composition de verre, d'étain & de mercure. Ces trois matières liées ensemble imitoient l'argent; mais il leur manquoit cette adhésion de parties que le verre n'a pas, & que le mercure enlève à tous les métaux. On chercha le distributeur de ces espèces, on l'apperçut, on le poursuivit; il échappa à l'aide d'un bon cheval dont il étoit pourvu & abandonna sa marchandise.

Sur ces entrefaites la veuve du Procureur

reut appris par son fermier, que l'on voyoit un sentier battu au bout de sa maison, & que l'on avoit souvent apperçu de beaux chevaux qui passaient dans l'obscurité du bois. Un clerc, qui avoit été du fameux souper, lui dit: « Le soupçonne, Madame, que votre maison est devenue une retraite de contrebandiers, & que se font ces messieurs qui nous reçurent si bien dans la belle expédition que nous fîmes avec le Pere Capucin. » Cette pensée parut une découverte. On avoit su l'aventure de l'officier; les clercs se joignirent à quelques soldats, & marchèrent vers le château au nombre de quarante, avec des armes & de la résolution. Mandrin y commandoit, il retira son moule dans le souterrain; & s'appreça à en bien défendre l'entrée. Il eut été inutile de vouloir défendre le terrain pied à pied; l'intention de Mandrin n'étoit pas d'engager un combat à découvert; il n'avoit aucun intérêt à conserver des appartemens que l'on regardoit comme inhabitables; il reuferma ses richesses dans son souterrain, & songea à les y conserver, ou à prolonger la défense, pour les transporter ailleurs.

La troupe guerrière entra dans les cours du Château, & n'eut aucune apparition, ni de portier, ni de fantôme. L'enfer ne

voulu rien faire ce jour-là, tout demeura tranquille. La cléricature, qui ne rencontroit aucun danger, se répandit dans les chambres, & y trouva quelques meubles que l'on jugea de bonne prise. Ils escaladèrent les murs d'une petite cour, & firent main basse sur la volaille. Les soldats forcèrent la porte d'une cave, & y trouvèrent d'excellent vin. Ils en toulerent une piece en haut, & toute la bande fit grande chere. Mandrin le voyoit, & s'amusoit de le spectacle; il pouvoit les fusiller, ce qui eut peut-être dérangé le repas: il aimoit mieux leur donner la vie, esperant que la nuit lui fourniroit quelque occasion de s'en débarrasser autrement; il se trompa. La maréchaussée avoit eu ordre de marcher, & le château se trouva investi par des soldats & des paysans. Mandrin se tourna vers son lieutenant, & il lui dit: « Ces gens ne veulent pas se contenter de boire mon vin, je vois qu'il leur faut autre chose pour les satisfaire. » Il arrangea son monde & se disposa au combat. Les archers étoient fort bien commandés, ils avoient un Prévôt qui fit les dispositions en homme de métier; il plaça un brigadier avec six Cavaliers, des soldats & des paysans à la petite porte par laquelle le fourreau aboutissoit dans le bois, & il attaqua

la grande entrée avec beaucoup de vivacité; les murs étoient enveloppés par des gens bien armés. Mandrin fit tête à ce brave assaillant, & se montra digne de lui, tandis que son lieutenant cherchoit à s'ouvrir une sortie par derrière. Roquairol l'ayant jugé impossible, il embarrassa l'entrée avec des pieux & des branches d'arbres, & vint rejoindre son capitaine. Celui-ci qui ne vouloit pas encore faire couler tout le sang qu'il pouvoit répandre, eut recours aux prestiges; il fit annoncer par une voix terrible, qu'on n'insultât point aux cendres des morts, & que l'enfer alloit déployer ses fureurs. On rit de ses menaces, & on continua l'attaque. Mandrin fit couler quelques matieres enflammées; il tira des fusées & des pétards qui donnoient dans le visage des assiégeans, & les écartèrent. Ils revinrent à la charge, on leur feringua des huiles bouillante & du plomb fondu. ils firent de nouveau, & se présentèrent une troisième fois. Alors Mandrin, qui n'avoit fait que préluder, leur demanda s'ils pensoient bien à ce qu'ils alloient faire, & leur conseilla d'y réfléchir. Ils répondirent fierement qu'ils n'avoient point d'avis à prendre de brigands & de voleurs. Là-dessus Mandrin fit faire une décharge qui en tua trois, & en blessa dix

Comme ils étoient cuirassés, il avoit fait tirer dans la tête & dans les cuisses. Les clercs qui ne se regardoient là que comme témoins, se mirent à fuir à toutes jambes : quelques soldats tinrent ferme avec les archers.

Cependant le Prévôt se rappela qu'il avoit vu quelques mauvaises tapisseries dans les chambres ; il se retira avec son monde, fit coudre ses tapisseries en forme de sacs, qu'il emplit de terra, & se présenta à une quatrième attaque, en les faisant reculer devant sa troupe. Mandrin commença à se repentir de les avoir ménagés, & leur promit bien qu'ils apprendroient à le connoître une autre fois. Les assaillans, qui ne lui croyoient pas un subterfuge pour leur échapper, se moquèrent de ses promesses & lui offrirent une demeure où il ne feroit pas le méchant. Ils enfoncèrent la porte avec des leviers, & mirent le feu à ce qu'ils ne purent pas rompre. Ils pénétrèrent enfin après une attaque de trois heures. Mais quel fut leur étonnement lorsqu'ils n'apperçurent personne ? Le souterrain avoit environ quatre-vingt pieds de long, sur dix-huit de large, les flambeaux y répandoient un jour qui l'emportoit sur celui du soleil même, rien ne pouvoit échapper à la vue, & rien ne s'offroit à leurs yeux. Le Prévôt promena ses regards sur la voûte ;

il n'y avoit aucune ouverture ; il regarda à terre, le fond étoit battu, & dans son entier, les côtés étoient fermés par de bonnes palissades qui se joignoient pour empêcher l'eboulement des terres. Ce qui étonnoit davantage, c'étoit la propreté de l'endroit que l'on eût dit avoir été préparé pour y recevoir quelqu'un. Le Prévôt ne vit pas sans peine qu'il perdoit le fruit de ses travaux, & ne remportoit que les coups de l'aventure. Il ouvrit la porte qui joignoit le bois, & fit fouir l'endroit par des payfans. Ce travail fut aussi infructueux, cultiva bien de la terre, & ne trouva que de la terre. Comme il soupçonnoit qu'on n'avoit pu lui échapper que par quelque boyau, il fit envelopper la montagne par des payfans, avec ordre de lui rendre compte de tout ce qu'ils appercevoient. Il s'adressa ensuite aux côtés de la caverne, et fit lever toutes les palissades, on en trouva cinq à six qui étoient coupés à un demi pied de terre & qui s'emboïtoient exactement par le moyen d'une fiche. La terre qu'elles soutenoient, paroïssoit plus fraîche & moins serrée que dans d'autres endroits. On ne douta plus qu'il ne fût par ouvrir de ce côté-là, & on espéra une fin à tant de maux. Le Prévôt fit distribuer du vin aux pionniers, & encouragea son monde.

Mandrin qui s'étoit retiré par cet endroit dans un caveau enfoncé, avoit mis derrière les terres, qui en fermoient l'entrée, un rambour, & dessus un verre d'eau. Chaque coup que donnoient les Pionniers, rendoit un bruit sourd dans la caisse, & causoit un tremouffement dans l'eau. Mandrin connut alors que l'on venoit à lui. L'ardeur des assaillans, les sacs de terre dont ils se couvroient lui annonçoient l'inutilité d'une défense, il ne songeoit qu'à gagner du temps. Le boyau qui conduisoit à son grand caveau avoit cent pieds de longueur, il tira les contrefors, & en éboula la terre, pour donner de l'occupation à l'ennemi. Ceux qu'il avoit envoyés à la découverte, lui rapportèrent qu'il y avoit du danger à tenter une sortie par l'autre ouverture, qu'il venoit d'être aperçu par quelques paysans; & qu'un grand nombre de soldats accouroient pour lui en fermer le passage. Mandrin n'eût pas d'autre débouché que son gros chêne. C'étoit un arbre d'une grosseur prodigieuse; dont la tige avoit été creusée par les pluies; on l'appelloit par tradition l'arbre de César. Il répondoit directement à un grand caveau que Mandrin avoit fait construire, & y portoit le jour. Le Capitaine invita son monde à se charger de ce qu'ils avoient de plus

précieux, & à faire l'abandon du reste, pour s'échapper plus librement par la seule ouverture qui leur restoit. Ils montèrent tous les uns après les autres, & se rangèrent à mesure sous les branches de l'arbre en attendant les ordres du chef. Delà ils fondirent sur une bande de paysans qui leur ouvrit bientôt le passage, & ils s'enfoncerent dans l'épaisseur du bois. Le Prévôt instruit de cette action ne savoit où se porter; d'un côté il falloit suivre cette troupe; d'un autre il ne devoit pas abandonner un ouvrage qui touchoit à sa fin, ou sa proie alloit lui échapper. Il laissa deux cavaliers pour commander l'ouvrage, & se mit à la poursuite des brigands; il les suivit sans les atteindre; il fut sur pied toute la nuit, il marcha tout le jour suivant; le bois étoit d'une trop grande étendue pour en faire l'enceinte. Mandrin conduisit sa troupe avec beaucoup d'habileté, prit des défilés que le Prévôt ignoroit. Celui-ci revint au caveau, les travailleurs étoient enfin parvenus à la découverte. On y trouva des meubles, des toiles, des provisions de bouche, & de Por, sur lequel on ne forma aucun desir.

Toutes les Maréchauffées des environs eurent ordre de marcher. On arrêta tous les gens sans avertir, & on fit une perquisition

exacte tout le long de la côte de Saint-André. Au bout de quelques jours, on arrêta deux hommes qui furent conduits à Grenoble, & mis en prison. Ils furent interrogés & connus coupables. La question tira de leur bouche le nom de Mandrin & ceux de leurs complices. Mais quel avantage résulteroit-il de ces noms ? toute la bande en avoit changé, & peu d'entr'eux étoient connus dans le pays. Cependant cet aveu manqua d'être fatal à Mandrin.

Ce chef, que les charmes de la belle Ifaure avoit soumis au pouvoir de l'amour, s'empressa d'aller oublier dans ses bras les dangers qu'il avoit courus. Son nom étoit connu, un paysan le vendit. Les archers qui étoient toujours en haleine, se logerent dans une maison voisine pour l'observer, & le saisirent dans le temps qu'il sortoit de la maison d'Ifaure.

Quel spectacle pour une amante ! Les cavaliers étoient travestis en bourgeois : Ifaure les prit pour des inconnus qui osoient insulte son amant ; elle engagea quelques domestiques à le tirer du danger, ceux-ci s'avancèrent, on leur signa les ordres du Roi, & on demanda à Ifaure quelle part elle prenoit au sort d'un contrebandier, d'un faux monnoyeur & d'un brigand.

Ifaure

Ifaure demeura sans réponse, la rougeur annonça sa confusion ; elle courut promptement à sa chambre, & tout son amour se tourna en exécration. Elle versa des larmes d'indignation & d'horreur ; elle lacéra avec dépit toutes les lettres de son misérable amant, elle foula aux pieds tous présens qui venoient de sa main ; & pour dérober entièrement sa honte aux yeux de ceux qui en avoient été témoins, elle fut s'enfoncer dans un couvent dès le jour même.

Mandrin, à qui le sentiment de sa perte avoit ôté jusqu'à l'idée de la fuite, avoit été enchaîné sans peine, & marchoit sans résistance. On avoit tiré sur lui les verrouils de la prison, & il ne s'apercevoit pas encore qu'il étoit dans les fers. Il tomba sans mouvement sur la paille qui devoit lui servir de lit, & resta long-temps avec un air rêveur dans la stupidité de l'inaction. Il se leva enfin ; des larmes tombèrent de ses yeux, il frappa du pied & brisa ses fers. On n'entendoit que des juréments, qu'imprécations, que blasphèmes. Le geolier accourut. Mandrin le mit en fuite, & continua. Le Lieutenant-Criminel se présenta pour l'interroger, il n'en tira que des sottises ; Mandrin fut envoyé au cachot.

Mandrin.

D

L'obscurité de ce séjour, la mauvaise nourriture, & plus encore le chagrin, lui ôterent les forces, il tomba malade. Le médecin avertit les Juges que le criminel alloit leur échapper, on pressa le Jugement. Mandrin s'en aperçut; les approches du supplice opérèrent une révolution qui lui rendit la santé. Il parut fort vigoureux & plein de résolution. Ceux qui avoient crû que la vue de la mort avoit pu causer cet abattement, étoient réduits à ne plus savoir que penser de cet homme. Les uns lui donnoient de l'insensibilité, les autres de la folie. Mandrin leur fit voir qu'il avoit encore quelque sagesse, si toutefois il y a une situation dans laquelle on peut donner ce nom à la conduite d'un brigand.

Mandrin s'étoit aperçu que son extérieur intéressoit quelques dévotés, qui venoient de temps en temps lui rendre visite, & il savoit que la beauté des hommes peut quelque chose sur le cœur des femmes. Il étoit déterminé à ne vouloir prêter l'oreille à aucun Prêtre, il s'emporta même contre la Religion, & cita pour raison de ses refus, la prétendue dureté avec laquelle on le traitoit. Les Dévotes intriguées coururent toute la ville; elles représentèrent que c'é-

toit dommage qu'un bel homme fût damné, que ce bel homme se rapprocheroit de Dieu, si on le traitoit avec moins d'inhumanité, & que cela tenoit à peu de chose, à le tirer du cachot. Le Lieutenant-Criminel reçut de côté & d'autres des suppliques & des reproches. Il ordonna que le prisonnier fût transporté dans une chambre moins obscure, & traité avec plus de douceur. A cette nouvelle, Mandrin s'écria, comme dans un saint transport: Ah! je connois la vérité de la Religion dans ceux qui la pratiquent: aurai-je un confesseur pour effacer mes crimes? On lui donna le choix dans toutes les communautés de la ville; il demanda un homme qui joignit l'exemple au discours, ce qui faillit encore à faire un nouvel embaras. On lui amena un vieux capucin, qui ne vanteroit plus la prééminence de son Ordre sur les autres, & il s'en contenta. Le pere fut charmé des dispositions du Pénitent, les Dévotes répandirent par-tout l'unction du Pere & l'efficacité de leurs petits soins. Mandrin, plus libre, ne manqua pas de moyens pour son évasion. Il rompit un barreau, & pouvoit sortir dès la nuit même, cependant comme il s'aperçut que la fraction n'étoit pas sensible, il dédaigna cette

façon de s'échapper qui lui parut indigne de lui, seulement il s'en servit pour aller pendant la nuit faire part aux autres prisonniers du dessein qu'il avoit formé de leur rendre la liberté, en se la rendant à lui-même. C'étoit de souper ensemble, d'énuivrer le geolier, & d'ouvrir les portes. Les Dévotes parurent à l'heure accoutumée. • Mes cheres sœurs, leur dit Mandrin, la mort ne viendra-t-elle jamais expier mes crimes? que je desire cet instant qu'ont mérité mes péchés? Cependant je vous l'avouerai, je tiens encore au monde; mais il me semble qu'il ne me resteroit plus rien à desirer, si j'avois la consolation de manger une fois avec ceux qui sont retenus comme moi dans les fers. Procurez-moi ce plaisir, mes cheres sœurs! Je dois les précéder dans la route du supplice, que je puisse leur apprendre à soutenir chrétiennement les approches de la mort.

Mandrin parut pénétré en prononçant ces paroles. Les dévotes promirent leur entremise auprès du geolier. On engagea celui-ci à faire quelque chose pour Monsieur Mandrin; le souper fut accordé, & le jour pris avec promesse d'un secret impénétrable.

Les conviés prirent place, Mandrin parla

en Apôtre, & harangua chacun d'eux selon les cas qui faisoient leur dévotion. La docilité de l'auditoire, l'éloquence du Prédicateur, touchèrent le geolier, il consentit à boire: le vin étoit choisi, insensiblement on écarta les images effrayantes de la mort, & on se consola en buvant. Mandrin enferma le geolier dans sa prison, il brisa les fers de ses camarades, ouvrit les portes, & marcha à leur tête en chantant insolemment dans les rues.

On avoit déjà trois heures de jour, & on ignoroit la fuite des criminels. Un domestique apporta au Prévôt de la maréchaussée, un gros paquet de clefs qu'on avoit jetées dans une de ses chambres, en cassant un carreau. Il reconnut les clefs de la prison, & il y envoya promptement. Ses cavaliers eurent ordre de marcher, ce fut en vain. Le geolier fut condamné au cachot, les dévotes eurent défense de se mêler des affaires de la prison, & Mandrin continua ses brigandages.

Le premier acte d'imprudance par lequel commença Mandrin, fut d'écrire au capucin son confesseur, & de le prier de se conserver pour le conduire une autre fois à l'échafaud, en l'assurant qu'il ne vouloit pas

choisir un autre théâtre pour expirer. La lettre contenoit mille autres impertinences. Il voulut ensuite savoir quel avoit été le sort d'Isaure ; ce qu'il découvrit, n'ayant pas beaucoup flatté son orgueil, Il jura de ne plus aimer de sa vie ; & de tromper toutes celles qu'il pourroit séduire.

C'est à ce temps que l'on rapporte un meurtre qui fait frémir, & qui fut précédé de quelques actions qu'il est bon de rapporter. Mandrin avoit beaucoup perdu par la prise de son château, & son emprisonnement. Sa nouvelle bande n'étoit pas encore bien aguerrie ; quelques-uns même avoient déserté. Il se rappella qu'il avoit caché quelque argent au pied d'un arbre ; il y fit creuser, cet argent avoit été enlevé. Il seroit difficile d'exprimer quels furent alors son emportement & sa rage. Il blasphéma, il souhaita la perte de l'univers entier, & jura une haine implacable contre tout le genre humain. Ses anciens camarades qu'il retrouva, lui apprirent que des Paysans des environs avoient trouvé une somme considérable, & en avoient fait usage. Mandrin leur commanda d'en tirer vengeance, & ordonna le pillage de leurs maisons. Cependant comme il étoit dangereux de se faire haïr des ha-

bitans de la côte, Mandrin se contenta de renfermer sa haine en lui-même, & mitigea les ordres qu'il avoit données. On lui proposa une caverne commode pour se loger ; il répondit qu'il étoit las d'habiter sous des roches, tandis qu'il y avoit des maisons, & en même-temps il ordonna à quatre de ses gens, d'aller s'emparer d'un Hermitage, qui étoit situé avantageusement sur la côte, de prendre l'Hermite & de l'enfermer. La chose fut bientôt mise à exécution ; quelques heures après Mandrin s'y transporta. On des fens avoit pris l'habit d'Hermite, on avoit gardé l'autre pour le consulter, & savoir de lui les usages, afin de les observer, & de tromper le peuple.

Ce jeu eut son effet. Le nouveau frere prit toute l'hypocrisie de l'ancien ; il fut trouver le Grand Vicaire avec une prétendue obéissance de son Visiteur ; il lui apprit que son prédécesseur avoit été rappelé, & lui demanda sa protection qu'il obtint.

Mandrin, à qui les périls avoient appris à les braver, ne pût s'affreindre à se tenir enfoncé dans des chambres obscures sans oser paroître. Il se donna pour un officier qui fuyoit le monde, & qui cherchoit une solitude paisible autant pour se remettre de

ses blessures que pour songer à son salut. Il changea de nom, prit une uniforme, mit son bras en écharpe, & fut trouver le grand vicaire supérieur de l'Hermitage. Nous étions en guerre, il fut aisé de tromper le grand vicaire : Mandrin eut toutes les permissions qu'il demandoit.

Les deux bandes réunies montoient à trente-huit hommes, la plupart déserteurs ou criminels échappés des prisons ; Mandrin songea à les loger & à reprendre son ancien commerce. Le travail & l'industrie ramènerent bientôt l'abondance, & firent oublier les malheurs. Le chef donna un plan pour la construction des logemens & la sûreté de la place. Le Lieutenant Roquatrol se chargea de l'approvisionnement, & du commerce en dehors. La nouvelle demeure étoit spacieuse, & n'avoit d'autres défauts que l'obscurité. Elle étoit pratiquée à quelques distances de l'Hermitage, avec lequel on avoit établi une communication sous terre, & qui étoit comme un ouvrage avancé, détaché du corps de la place, il y avoit deux sorties aux deux flancs de la montagne, & une troisième qu'on avoit poussée jusqu'au bout du vallon.

Les choses étoient dans cet état, lorsque cette infâme retraite fut fouillée par le plus

épornes de tous les crimes. Une jeune femme qui suivoit une bête égarée, eut le malheur d'apercevoir une des ouvertures de la caverne. La sentinelle qui y étoit placée ne la vit pas. Elle entendit les coups du balancier, elle prêta l'oreille, & oublia ce qu'elle cherchoit ; bientôt la frayeur la faisoit, elle se mit à fuir. Dans cet instant le malheureux Mandrin se présenta à l'embouchure, il voit une femme qui fuit, & l'arrête, & fait venir la sentinelle. Celui-ci assure qu'il ne l'a point aperçue, les gens de la caverne disent la même chose : Mandrin la faisoit, malgré ses larmes & ses cris, il l'entraîne dans l'endroit le plus enfoncé. « Il faut donc, dit-il à ses gens, que je sois ici capitaine & sentinelle. Que faisiez-vous lorsque cette femme est venue observer vos ouvrages ? Quelqu'un de vous lui avoit-il donné commission de venir ? ils répondirent tous qu'ils ignoroient jusqu'à son nom. C'est donc un petit mouvement de curiosité qui vous amène, dit Mandrin à cette infortunée, vous voulez voir, c'est la fureur des femmes ! Hé bien, jetez les yeux sur cet or & sur cet argent, c'est le trésor de l'Etat ; je suis Roi, voilà mes sujets. Ce fourneau sert à préparer les matières ; dans celui-là on fait

le mélange ; sur cet autre on donne au metal tout le degré de perfection qu'il doit avoir , & on le coule ; ici on le frappe , là on le blanchit. C'en est assez pour une femme , vous avez vu mes richesses ; voulez vous être Reine , & les partager avec moi ? Ah Dieu , s'écria-t-elle , que deviendroît mon enfant & mon mari ? Ton mari , reprit Mandrin , tu veux le préférer à un homme tel que moi ; qu'on l'enferme. Cet ordre fut exécuté. On la mit dans la cave où étoit l'Hermite , avec un treillis de bois qui les séparoit. Le lendemain on tint conseil , les voix furent partagées : les uns la condamnoient à la mort , les autres se contentoient de la prison : Mandrin penchoit pour ce dernier parti. La femme fut amenée devant ses Juges. On lui dit qu'elle avoit fait un crime en mettant le pied dans un endroit où elle ne devoit point paroître ; qu'elle n'avoit aucune liberté à espérer ; que si elle vouloit s'attacher au Capitaine par amitié , sans envie d'échapper , elle vivroit parmi eux avec une chaîne au pied. Que si elle s'obstinoit à refuser un tel honneur , elle prenoit le parti de la mort.

Les larmes & les cris avoient déjà affoibli cette malheureuse ; elle les pressa par

tout ce qu'il y a de plus capable de toucher le cœur ; elle redoubla ses prieres , & les conjura d'avoir quelque pitié de son malheur & de son innocence. Rien ne fit impression sur ces âmes farouches. Mandrin qui présidoit au conseil de guerre , lui signifia ses intentions : elle rejeta ses propositions avec horreur , & lui dit qu'elle n'achèteroit pas la vie par un crime. Mandrin espéra que le temps & ses assiduités la fléchiroient : il la renvoya en prison. Quelques heures après il y fut seul , il la pressa de prendre quelque nourriture , elle le refusa ; il feignit de la douceur , de la compassion , ses ruses n'eurent aucun succès. Il sortit & prêta l'oreille. L'Hermite saisit ce moment pour encourager cette femme à demeurer vertueuse , & lui représenta qu'elle devenoit coupable en ne prenant aucun aliment. Mandrin ne lui laissa pas le temps d'achever ; il lui fit donner la bastonnade , & le rélégua dans un cachot étroit au pain & à l'eau.

La prisonniere ne devint pas plus traitable. Les gémissemens continuels l'avoient réduite à un état de foiblesse qui faisoit craindre pour ses jours. Mandrin renouvella ses instances , il fut repoussé avec une vigueur qu'il croyoit ne devoir pas attendre.

Alors entrant en fureur , il commanda qu'elle fut dépouillée de ses habits , & qu'on l'attachât nue à un poreau. Dans le temps qu'il lui faisoit effayer mille indignités & mille outrages , un de ses compagnons accourut lui apprendre qu'une femme qui avoit trouvé un trésor au pied d'un arbre , étoit perdue depuis quelques jours , & que ce pouvoit être celle qui étoit tombé entre leurs mains. « Quoi , dit Mandrin à cette innocente victime de ses fureurs, tu as volé mon trésor : & tu ose demander grace. » Hélas ! dit-elle , savois-je à qui cette somme appartenoit ? Laissez-moi libre , & je ne tarderai pas à vous le rendre. Non , non , réprit Mandrin , il faut que tu meures ; voilà deux poignards , choisis par lequel des deux tu veux périr. Comme elle ne lui répondoit que par ses pleurs , il se tourna vers ses gens & leur dit : Qui de vous fera l'exécuteur de mes volontés ? Personne n'avança , Mandrin prit le plus jeune , lui mit le poignard à la main , en disant : Tu n'es pas encore aguerrî , je veux t'instruire , sois digne d'être des nôtres , avance , & frappe.... tu hésites ; vois-tu cet autre poignard ? Je te perce toi-même si tu balances encore. Apprends à choisir tes coups , c'est

sur

sur la pointe du sein qu'il faut frapper ? enfonces. Comme celui-ci choissoit la place & tardoit trop, Mandrin dans un mouvement de rage , appuya fortement sa main sur la sienne , & enfonça le poignard. Le sang jaillit avec force , la jeune malheureuse poussa un cri aigu , & dit : « Hélas j'eusse trouvé grace sous la dent des lions & des tigres : Dieu vengerez-vous ma mort ? Ah ! du moins que mon époux & mon enfant soient plus heureux que moi ! Cher époux , sauras-tu mon sort ? Après ces mots elle jeta un soupir , ses yeux se fermèrent , sa tête tomba sur sa poitrine , elle mourut.

Cette femme étoit âgée de vingt-deux ans. Elle laissoit un enfant de dix-huit mois , & en portoit un autre dans son sein. Ce spectacle fit horreur à quelques compagnons de Mandrin. Tous n'avoient pas encore appris à être barbares. Ils restèrent immobiles & comme saisis d'effroi. Mandrin sentit qu'il falloit se rétablir dans leurs esprits & colorer son crime. « Je vous vois tristes , leur dit-il : d'où vous viens ce silence ? Cette femme n'a-t-elle pas mérité son supplice , & votre Chef aura-t-il tort avec vous ? Que vous méritiez peu d'être sous mes ordres , cœurs lâches & timides. Si j'avois retenu

E

cette femme avec nous, auriez-vous pu la conserver sans crainte ? N'eut-il pas fallu la renvoyer dans le temps où nous suspendons nos travaux pour courir au commerce ? Elle-même n'eut-elle pas cherché son évafion pendant le travail, ou pendant le sommeil ? Si je lui avois donné la vie qu'elle me demandoit, quels garans aviez-vous de fa difcrétion ? Le sexe a-t-il jamais pu fe taire ? vous euffiez donc mieux aimé vos ouvrages détruits, votre Chef trahi, vous même pieds & mains liés, rélégués en prifon, livrés à la mort. Indignes compagnons que je devois abandonner à leur miférable fort ! Hé bien, puifque cette inconnue vous intérefse encore, je vais vous apprendre qui d'entre nous doit commander de vous ou de moi.

Mandrin alloit fe porter aux extrémités, dans l'emportement qui l'agitoit il avoit même fait deux piftolets. Roquairol craignoit une révolte ; il lui repréfenta que les gens avoient pour lui toute la foumiffion & tout le refpect qu'ils devoient à un Chef auffi fage, qu'ils favoient le chérir & refpecter les ordres, que cette inconnue avoit été juftement facrifiée à l'intérêt commun, & que pour lui en marquer leur reconnoiffance,

ils alloient tous baifer le poignard qui les avoit délivrés d'une ennemie fi dangereufe ; il s'avança le premier & le baiffa ; chacun fit de même. Mandrin parut fe calmer, il ordonna qu'on lui ôtât ce fpectacle de devant les yeux, & il rentra dans l'Hermitage fans montrer aucune agitation & aucun trouble.

L'Hermitage de Mandrin étoit fitué à quelques diftance d'une Ville fort gracieufe, & avoit autour de lui plufieurs petites Villages où le bon Frère alloit faire la quête. Mandrin qui avoit juré de haïr toutes les femmes, en paroiffant les aimer, eut à choifir pour adreffer des foupirs fimplés. Son extérieur prévenoît agréablement, & fa converfation charmoit ; il trouva le fecret de plaire, & en laiffa des preuves parlantes, tant à la Ville qu'au Village. On ne parloit que du beau Chevalier de Mont-Joli, C'eft le nom qu'il s'étoit donné. Les Dames fe le difputoient, & les maris n'en paroiffient pas fort charmés. Comme il avoit dans fa maifon tout l'attrait d'un Hermite, il fe montra quelquefois dans cet équipage, afin d'éprouver fous quel habit il feroit le plus de conquêtes.

Ces défordres vinrent aux oreilles du

Grand-Vicaire, qui manda, l'Hermite & l'Officier. L'Officier vint seul. L'air d'humilité & de grandeur qu'il sçut allier ensemble, désarma le Grand-Vicaire qui ne sçut sur quel ton il devoit lui parler, Mandrin sentit l'effet de son imposture. Il marqua son étonnement sur ce qu'un Ecclésiastique aussi éclairé donnoit si légèrement sa confiance à des gens qui cherchoient à le surprendre. Il dit qu'il se sentoit un devoir de lui rendre compte de sa conduite, & qu'ayant cherché la solitude pour gémir devant Dieu, on avoit tort de présumer qu'il vouloit entrer dans le monde pour plaire aux hommes.

Le Grand-Vicaire, qui avoit la réputation d'un Théologien profond, donna pleinement dans le panneau avec toute sa capacité Ecclésiastique. Il fit des excuses au Chevalier Mant-Joli, & le retint à dîner. Pendant le repas on agita l'affaire de l'Hermite. « Oh ! pour celui-là, dit le Grand-Vicaire, je fais dans une colère affreuse contre lui. Je vous conseille, reprit Mandrin, de lui apprendre un peu son devoir. Il s'en écartera si on ne l'y ramène. Je me suis aperçu de bien des petites choses qui ne font pas de son état. Il commence à négliger la prière, je sens que ma présence

le retient ; & j'entrevois qu'il s'oublieroit bientôt s'il ne m'avoit pas. Au même instant on annonça le Frere. » Qu'il entre, dit le Grand-Vicaire, j'ai trop de choses à lui dire. » L'Hermite parut avoir un air soumis, & se prosterna, il se tint le visage contre terre & pleura amèrement. « Qu'ai-je besoin de vos pleurs lui dit le Grand-Vicaire ? d'où vient ce scandale que vous causez dans l'Eglise ? Quoi fait comme vous êtes, laid, mal vêtu, hideux, vous allez faire l'aimable dans les Villages ? Voilà deux enfans que l'on vous met sur le corps. Ah ! Monseigneur, répondit l'Hermite en pleurant, je n'ai pas interrompu pour cela l'Office Divin, je ne les ai faits que dans mes heures de récréation. » Le Grand-Vicaire indigné le chassa avec le pied & le menaça d'une punition exemplaire. Mandrin rit beaucoup de l'ingénuité de sa réponse, il s'en servit même pour faire voir au Grand-Vicaire que cet homme étoit plus simple que méchant, cependant il conclut qu'il faisoit en écrire à son Visciteur, & il se chargea de lui en demander un autre. Le lendemain il apporta la lettre ; l'air de sévérité qu'il prit fut trouvé très à propos. On loua sa piété, son zèle, & on gémit de voir des gens qui tenoient ex

quelque façon à l'Eglise, prendre des leçons du Militaire.

Cependant on commençoit à compter neuf mois depuis l'arrivée du Chevalier de Mont-Joli, & quelques personnes redoutoient l'accomplissement de ce terme fatal. Il arriva enfin, & fit une augmentation dans plusieurs familles, Les plaintes éclaterent. On courut aux Juges, au Grand-Vicaire & à l'Hermitage. Celles qui n'avoient pas encore déposé leur fardeau, & que Mandrin avoit trompées par de fausses promesses, ouvrirent les yeux aux cris du Public, & versèrent des larmes qu'il eut fallu prévenir. Les meres vinrent en fureur crier aux portes de l'Hermitage, & menacèrent d'y mettre le feu. Une d'entrelles l'y mit effectivement. Ce spectacle attira tous les payfans des montagnes, les femmes ne virent point paroître le chevalier & l'Hermite, elles crurent qu'ils avoient péri dans les flammes, & elles s'applaudirent de leur vengeance.

Au bout de huit jours, Mandrin fit paroître un autre Hermite, avec une lettre de son Visiteur au Grand-Vicaire. Le nouveau Frère étoit infirme & vieux, il demanda pardon au Public des égaremens de son Prédécesseur, & pria tous ceux qu'il rencontra de

l'aider de leurs prières pour réparer l'énormité de ses fautes. Il distribua des Chapelets & des Images, & sçut si bien jouer le personnage d'impositeur, que l'on ne s'aperçut pas même qu'il n'avoit qu'une barbe postiche. On l'aida à rebâtir la maison, on le consola des dommages causés; en peu de temps il passa de la disette à l'abondance.

Mandrin s'ennuya dans un séjour où il n'osoit plus paroître; il se mit à voyager, & son absence causa la perte de ses gens. Comme le Chef ne présidoit plus aux travaux, les ouvriers s'accoutumèrent insensiblement à mépriser les ordres de Roquairol. Ils se répandirent dans les Villages, & causèrent du tumulte. On les suivit, leur demeure fut découverte. Mais l'expérience avoit appris qu'il y avoit du danger à attaquer ces Brigands sans être bien muni d'armes en grand nombre. Tous les Cavaliers des Maréchaussées de Grenoble, de Valence, & des Villes voisines, marchèrent avec beaucoup de célérité & de secret. La montagne fut investie & l'Hermitage assiégé. On enfonça les portes sans trouver aucune résistance, & sans apercevoir personne. On fut long-temps à découvrir le chemin obscur qui menoit au grand souterrain pratiqué dans l'intérieur

de la montagne ; & si ce fâcheux incident n'eût pas retardé les progrès des assiégeans, c'étoit fait de la Bande. Tout y étoit en confusion. Roquairol & Perrinet disputoient le commandement ; celui-ci avoit une faction qui osa demander son établissement, & qui refusa d'obéir ; Roquairol avoit un parti plus fort à lui opposer. Ces deux coquins se battirent dans la chaleur de l'emportement & peut-être dans la fumée du vin. Perrinet fut encore malheureux, il reçut deux coups qui l'abatirent, son parti fut enfoncé, il y eut des blessés & des morts ; l'écharnement ne fut pas assez grand pour causer un dommage plus considérable. L'idée du danger se renouvella, & fit cesser un combat qui eût dû ne trouver sa fin que dans l'extinction de ces dangereux ennemis ; mais ils devoient vivre encore pour nous montrer ce que peut la scélérateffe, & faire briller les funestes talens de Mandrin. Ils se chargèrent promptement de tout ce qu'ils purent emporter, mirent le feu au reste, tuèrent les blessés qui ne pouvoient pas fuir & s'échappèrent par la conduite qui les mena loin de l'enceinte de la montagne.

Le véritable Hermite qui avoit été relégué dans un cachot, fut trouvé sans mouvement

& presque sans vie. Il y avoit plusieurs jours qu'on avoit oublié de lui porter à manger, on le rendit à la lumière. Mais qu'elle douleur pour lui de se voir chargé de chaînes & traîné dans une autre prison pour paroître devant le Juge ! On n'eût pas de peine à reconnoître son innocence ; chacun s'empressa alors de s'avoir de sa bouche la vie qu'il avoit vû mener à ces Brigands. Il leur apprit le meurtre de la femme, les coups de bâton qu'il avoit reçus à ce sujet, & la dure pénitence que Mandrin avoit fait faire à deux Employés. C'étoit deux jeunes gens pleins de zèle pour les intérêts de la Ferme qui avoient confisqué quelques marchandises de Mandrin, & que Mandrin avoit surpris. L'un étoit âgé de vingt ans, l'autre en avoit dix-huit ; de la hardiesse, du courage, & une forte envie de parvenir. Mandrin les mit en cage, d'où il les tira trois fois le jour, pour leur faire faire ce qu'il appelloit l'exercice, auquel ils eurent peine à s'accoutumer, qui consistoit à paroître nus en chemise devant la troupe assemblée, à se prosterner aux pieds du Chef ; & à lui demander humblement pardon des dommages qu'on lui avoit causés. Le grand Pénitencier les recevoit ensuite, & leur demandoit

lequel étoit plus de leur goût, de la bâtonnade ou du fouet. il falloit opter, & alors on leur déchargeoit quarante ou cinquante coups de bâton sur le dos, ou sur la plante des pieds, en les assurant que c'étoit pour le bien de leurs ames. Lorsqu'ils avoient choisi le fouet pour varier, on les étendoit sur une grosse poutre de bois, à peu près comme on amarine sur un canon, & on frapport sur le derrière avec un jonc fendu en quatre, au bout duquel étoient des cordes nouées, & lorsque la peau s'ouvroit sous les coups, on frottoit la partie affligée avec du vinaigre, dans lequel on avoit fait infuser du poivre d'Espagne, on appliquoit promptement un emplâtre de boue & de sel. Quelquefois on les suspendoit en l'air pour amuser pendant le repas, & on les faisoit tourner à grands coups de verges. Dans d'autres temps on les élevoit de terre en leur passant les mains entre les jambes, ce qui ployoit le corps en rond, & on touchoit de toutes parts. Ils avoient défense de se tenir sur leurs pieds en présence des gens de la cave; l'ordre portoit qu'ils ramperoient comme les bêtes, & dans cet état on leur jettoit des morceaux de pain que la faim leur faisoit dévorer. On les renfermoit en sui-

te dans leur cage en les avertissant de se tenir prêts pour l'exercice prochain, & on les nourrissoit dans la plus grande frugalité. L'Hermite assura bien que jamais il n'avoit succombé à la tentation de leur donner des avis, & il ajouta qu'il ignoroit absolument ce qu'ils étoient devenus. On présume que Roquairol pressé de fuir, mit le feu à la cage, & les fit brûler dans les flammes.

Quant à la vie que menotent ces Brigands, elle étoit partagée entre le travail & la volupté. Il y avoit un ordre établi pour les temps de sortie & de rentrée; ils mangeoient tous ensemble: Mandrin seul avoit une table particulière de six couverts, à laquelle il les admettoit successivement. Ils avoient les meilleurs vins du pays, & des viandes choisies. Quelques uns d'entr'eux jouoient des instrumens & amusoient après le repas. Le temps de dormir étoit depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir: celui du travail étoit depuis neuf heures du soir jusqu'à quatre du matin. Le Capitaine & le Lieutenant étoient les Juges des querelles qui s'élevoient: ceux qui en leur présence en venoient à la voie de fait, étoient punis par la prison. On soupçonne qu'ils avoient quelques femmes

travesties en homme & Mandrin ne voulut jamais admettre que celles qui étoient vraiment mariés ou parentes de ceux qui travailloient sous lui ; il se montra toujours attentif à prévenir l'embarras des enfans & les dangers de l'indifférence.

Lorsque les Archers eurent pénétré, ils ne trouverent que de la fumée & des cendres. Ils apperçurent une chambre qui recevoit quelque jour de biais, & qui avoit été épargnée : autour étoient des fausses armoires qui paroissoient être le dépôt des trésors de Mandrin. On se contenta de placer une Sentinelle à la porte, & on battit la campagne pour découvrir la bande ou les traîneurs. A peine les Brigands furent-ils à quelques pas de l'Hermitage, que l'on entendit un grand bruit ; c'étoit la foudre qui fautoit en l'air avec fracas. Mandrin avoit fait pratiquer une mine par dessous, & Roquairol qui avoit mis le feu aux méches en sortant crût avoir enveloppé dans ce bouleversement la plus grande partie des Maréchaussées du Dauphiné, il s'arrêta dans cette confiance, ignorant que les terres n'avoient couvert que la sentinelle & quelques curieux.

Cependant les Villages voisins avoient
ordre

ordre de prendre les armes, & de sonner le tocsin lorsqu'ils appercevoient ces ennemis de l'Etat. Mandrin revenoit avec beaucoup de sûreté ; la fermentation qu'il apperçut dans les campagnes, le son des cloches qu'il entendit, lui apprirent ce qu'il avoit à craindre, il poussa son cheval, & apprit de quelques payfans l'endroit où l'on avoit vu paroître la bande que l'on cherchoit. Il feignit de se joindre à eux pour les combattre, & fut drait au bois où ses gens avoient fait leur retraite. Roquairol n'avoit pas encore eu le temps de se retrancher : & il croyoit même ne pas avoir besoin de cette précaution, se persuadant fausement que c'étoit fait des Archers ; & qu'il n'avoit à se défendre que contre des payfans peu aguerris. Mandrin qui avoit vû le danger, fit abattre promptement des arbres qu'il entrelaçâ & exhorta tout son monde à bien faire. Le Prévôt des Archers, que l'on dit être le même que celui qui avoit forcé le Château du Procureur, ne crût pas devoir exposer témérairement ceux qu'il commandoit. Il fit faire une quantité considérable de fagots que les payfans éleve-

verent devant eux en approchant , & il y mit le feu. Le vent qui étoit violent , porta les flammes dans les retranchemens , & au visage des assiégés , ce qui les incommoda beaucoup , Mandrin ne voulut point périr par le feu , il déboucha par le côté où les flammes ne portioient pas , & forma un bataillon carré. Sitôt qu'il parut , on fit sur lui des décharges qui ne blessèrent que quelques hommes. Il avança fierement en faisant un feu continu. Le Prévôt ordonna aux paysans de s'ouvrir , & de se former sur deux haies qui ne cessioient de faire des décharges , quoique fort éloignées. Mandrin , au lieu de suivre cette route , se replia brusquement sur une côte ; mais sa troupe étoit affoiblie par le nombre des blessés. Le Prévôt qui avoit voulu l'amener à ce point , fondit dessus avec six Cavaliers , & acheva de le détruire le sabre à la main. Plusieurs de ces coquins furent tués , d'autres s'échapperent par la fuite & une partie mourut sur les rochers , des blessures qu'ils avoient reçues. Mandrin fut pris tout couvert de sang & de poussière , & avec lui ses deux frères & cinq de ses gens. On assure qu'il auroit pu

faire , & qu'il ne soutint un combat si opiniâtre , que pour couvrir l'évasion de ses camarades. Il fut terrassé par deux Employés d'une Brigade voisine , & c'est ce qui lui a fait jurer contre eux cette haine implacable qui a fait couler des ruisseaux de sang.

Mandrin , aussi tranquille dans les fers , qu'à la tête de sa bande , fut conduit en prison entouré de huit fusilliers , la bayonnette au bout du fusil. En chemin il demanda un verre d'eau , & dit qu'il avoit assez combattu pour être altéré. On le tint éloigné de ses gens que l'on mena sous bonne garde , & on les jeta dans les prisons de Grenoble. On prit toutes les précautions possibles contre la simplicité des Dévotes. Mandrin ne parla qu'à ses Juges , il fut condamné à mort , & amené au supplice. La seule grace qu'il demanda , fut de ne pas être conduit en charette. On accorde assez les demandes des criminels dans ces derniers momens : on permit qu'il fut à pied , & on ordonna qu'il eut les bras liés avec une corde forte. il marcha dans cet équipage jusqu'à la vue de l'échafaud ; alors ce spectacle ranima ses forces ; il rompit les cordes ,

étendit les bras, culbura le Confesseur, le Bourreau, les Archers, donna tête baissée dans la foule, gagna la porte de la Ville & les montagnes. On court, mais il courroit beaucoup mieux. Ses deux freres & ses camarades perdirent la vie, Mandrin sauva la sienne.

Tandis que l'on contoit à Grenoble les forces du criminel, & que les uns attribuoient ce prodige à la force secrette de quelqn'herbe, & d'autres à une vertu magique; les Archers secretement piqués de cet affront, songeoient à le réparer. Ils envoyerent le signalement de Mandrin dans toute la Province, & mirent des espions sur pied, Mandrin qui avoit prévu ces recherches marcha long-temps sans se montrer. Au bout de quelques jours il aperçut une Châtreuse, il s'y présenta avec de fausses lettres pour être reçu au rang des Converts, ou Portiers. On l'examina long-temps, on balança, il fut refusé. De-là il se retira dans un petit bois pour dévaliser ceux qui tomberoient sous sa main. La nécessité ne lui laissoit plus aucune ressource. Le premier qui se présenta fut un Cordelier: Mandrin lui demanda s'il pouvoit confesser. Le Pere

dit qu'il avoit les pouvoirs. Mandrin l'emmena dans le bois, prétextant un malade à l'extrémité; là il lui ordonna de quitter ses habits, & se les fit donner par force, en lui abandonnant les siens. Il voulut bien ne pas se défaire de lui. Son intention étoit de laisser vivre un homme qui alloit publier par-tout, que Mandrin étoit vêtu en Cordelier, & d'attirer les yeux des Archers de ce côté-là tandis qu'il s'appretoit à jouer un autre personnage. Il avoit oui dire qu'un Disciple de Cartouche avoit fait grand butin en Normandie avec la Châsse de Saint Hubert. Il forma le dessein d'user de ce stratagème, espérant le mieux conduire. Il s'ouvrit à un ami, mais il fut trahi & arrêté. Il y avoit une nuit à passer pour le conduire à Grenoble: les Archers redouterent ce temps. Ils chargerent Mandrin de fers & de cordes, & ils le descendirent dans une Citerne qu'ils sonderent, ils mirent dessus des poids & des pierres, & placerent deux sentinelles que l'on relevoit de deux heures en deux heures. Ces précautions paroissoient assurer la prise. Cependant Mandrin se défit de ses pieds, cassa ses cordes, & se servit de

les fers pour ouvrir le mur qui donnoit dans une cave. Il battit le briquet, examina les lieux, força quelques portes, & prit son chemin par des sentiers que lui seul connoissoit. Il vint jusqu'à Embrun, de-là il descendit à Avignon, & reprit les bois du Rhône pour se rendre à Viviers, où il comptoit savoir quelques nouvelles de ceux qui avoient échappé au dernier combat. On lui dit que plusieurs étoient morts de leurs blessures, & que l'on soupçonnoit que Roquairol avoit eu ce malheureux sort, mais que l'on étoit assuré que Perrinet étoit vivant. Mandrin continua sa route, fut à Lyon où il s'engagea. Il y avoit du danger à paroître; il feignit une maladie, emporta l'argent du Capitaine, & lui débaucha trois hommes de recrues qu'il emmena. Perrinet de son côté le joignit avec quatre autres. Au bout de huit jours la nouvelle bande montoit à quatorze, tous gens proscrits & pleins de courage. Comme ils se trouvoient sur les frontières, Mandrin les divisa sur une montagne, de laquelle ils découvroient les terres de France & celles de Savoye. La saison étoit rigoureuse, & le froid très-piquant. On ignoroit quel

but avoit cette marche à laquelle on ne se prêtoit que par la confiance que le Chef avoit sçu gagner. Mandrin fit dresser un Autel avec des bois & de la terre, il plaça dessus un trépied, des charbons allumés, de l'encens dans un bassin, une feuille de parchemin, & une lame d'acier. Autour étoient quatorze sièges préparés avec de la terre, & au milieu celui du Chef plus élevé que les autres. Mandrin prit place, tous firent de même, il enfonça son chapeau, & leur parla en ces termes:

« Vous voyez, chers Compagnons, un Chef qui a sçu braver plusieurs fois les caprices de la fortune, & les périls des combats. Eprouvé de long-temps par les bizarreries du sort, j'ai vu ma puissance affermie & ruinée; j'ai commandé en souverain; j'ai vécu dans les fers, & dans ces différens états, mon ame inébranlable a vu d'un œil égal, ses pertes & ses succès. Un seul souvenir m'afflige. Ne croyez point, chers Compagnons, que je porte mes regrets sur cette abondance d'or qui auroit pu éblouir mes yeux, ou sur les plaisirs tranquilles de cet Helmitage qui devoit être cher à

mon cœur. Non que des Archers acharnés à ma perte m'aient traité avec infamie, j'excuse leurs fureurs; que des Juges imbus des prétendues idées du bien public m'aient envoyé au supplice, j'oublie l'erreur de leur conduite. Les uns ont des Maîtres, ils doivent obéir, les autres ont des loix, ils ont cru les suivre. Mais, le dirai-je? que de vils Employés ayent porté sur moi leurs perfides mains qu'ils m'aient terrassé dans le combat, qu'ils m'aient insulté avec outrage, & qu'ils attribuent à la bravoure, ce qu'ils ne doivent qu'à la fraude, ou à l'épuisement de mes forces, voilà, chers Compagnons, ce qui fait l'opprobre de mes jours, & ce que je n'envisage qu'avec horreur. Mais ce glaive, ce bras qui a pu combattre, saura venger l'affront dont mon front est couvert. Oui, je jure à cette race odieuse une haine implacable, je veux leur porter une guerre qui ne s'éteindra que dans leur sang ou dans le mien, ma mort devient nécessaire à l'exécution de mes projets; puiffai-je dès ce moment, immoler toutes ces victimes à ma vengeance & descendre chez les morts. Cet Autel, cet encens, ces feux,

sont les garans des sermens que je fais. C'est peu de les prononcer aux Dieux du ciel & des enfers. je vais les écrire de mon sang. Approchez chers Compagnons, & jurez avec moi.

Mandrin avança vers l'Autel, ses compagnons l'entourèrent, un genou en terre, & le glaive à la main, il prit la pointe d'acier, s'ouvrit le bras, traça des caractères avec son sang, fit des évocations magiques sur le trépié, brûla de l'encens, & la main levée, il jura à la Ferme & aux Employés toute la haine qu'Annibal avoit jurée aux Romains. Le serment fut prononcé successivement par tous ceux qui l'entouroient, & trop religieusement observé.

Après cette cérémonie, Mandrin se plaça sur son Trône une seconde fois, puis montrant à ses compagnons les terres de France & de Savoye, il leur dit: Chers amis, promenez vos regards sur ses riches contrées, voilà le théâtre de nos expéditions militaires, cette terre a des richesses que cette autre n'admet pas; transportons-les d'un Royaume dans un autre, je vous en donne les droits, & j'abandonne ceux qui m'ont fait frap-

per la monnoies des Souverains. Ne fondez qu'à commencer le fer à la main , & si quelques Employés y mettent obstacles ; frappez & portez la mort jusqu'au sein de leurs foyers même . »

Ces discours produisirent tout l'effet que Mandrin en devoit attendre. Ses compagnons , engagés par serment & par érat , se livrèrent aveuglément à ses volontés. Ils firent sur les terres de Savoie , & apportèrent des marchandises de contrebande malgré les rigueurs de Phiver. Le 3 Janvier 1754, ils les déposèrent au Village de Curson , & le 7 ils apprirent que cinq Employés de la Brigade de Romans étoient à leur poursuite. Mandrin sourit à cette nouvelle , & vit avec un plaisir secret , qu'il touchoit au moment d'entamer le projet de ses vengeancees. Il laissa trois hommes pour la garde de ses marchandises , en envoya un à la découverte , & marcha avec quatre autres. Les Employés étoient sans défiance. Mandrin fut sur leur rencontre ; il les aborda follement , les persuadant à croire qu'il étoit lui-même Employé. Mais à peine eut-il remis le chapeau , qu'il fit une décharge de tout son mon-

de , qui tua le Brigadier avec un employé , & en blessa deux autres , dont un ne vécut que deux jours . » Ces gens ont de belles armes , dit Mandrin , je veux m'équiper à la Brigadiere , & faire un échange. Il jeta sur son dos la mante du Brigadier , prit son chapeau & monta sur son cheval . »

L'équipage des autres fut au profit de la troupe.

Le lendemain on apprit qu'un Employé de la Brigade du Grand Lemps paroïssoit fâché de ne s'être pas trouvé avec la Brigade de Romans , & qu'il ne cherchoit que l'occasion de montrer son courage. Mandrin promit de l'aller voir , il tint parole. La nuit suivante il fut frapper avec ses gens à la porte du sieur du Tret , qui étoit cet Employé , il lui demanda en quoi on pouvoit l'obliger. Du Tret étonné du compliment , fit de mauvaises excuses dont on ne se paya pas. On prit ses meubles , ses armes , son cheval ; sa femme elle-même fut obligée de conduire les Voleurs dans les endroits où il y avoit à piller , tandis que son mari se déroboit à leur fureur.

Mandrin trouva de la grandeur d'ame

dans l'air avec lequel cette femme vit piller sa maison & emporter ses meubles ; il balançoit pour les lui rendre, & ce ne fut qu'en considération de cette générosité, qu'il ne fit pas de plus grandes recherches contre son mari qui devoit subir la loi du serment. Le bruit de ces deux actions se répandit dans toute la Province. L'espérance du gain & l'amour du pillage, attirèrent à Mandrin quantité de sujets, qui demandèrent à être inscrits. On exigeoit de deux choses l'une. La première, qu'ils fussent déserteurs, afin de ne pas être tentés de trahir par la vue de leur propre danger. La seconde, qu'ils eussent été au moins une fois condamnés à être pendus pour raison de contrebande, ou de fausse monnaie, & qu'ils eussent fait preuve d'adresse en forçant les prisons. On n'admettoit pas aisément ceux qui n'étoient que voleurs, assassins ou inviolables. On trouvoit aux uns trop de timidité dans le péril, & aux autres un défaut d'industrie dans le commerce. Après de longues épreuves, & des recherches sur la vie passée, le récipiendaire étoit interrogé sur la connoissance des sentiers & des défilés, sur les

gué

gué des rivières, sur la façon de passer les marchandises de différentes espèces, sur l'art de faire faire de fausses courses aux Employés ; sur la manière d'attaquer les Brigades, & de s'en défaire. Il prenoit ensuite le fameux serment dont nous avons donné la formule, & prenoit place dans le corps, moins selon le rang de réception, que selon les talens.

Le Dauphiné, le Languedoc, une partie de l'Auvergne, le Lyonnais & le Mâconnais étoient inondés des marchandises de Mandrin, ce qui commençoit à porter préjudice au commerce, & plus encore aux droits de la Ferme. On dit même qu'il s'étendoit jusques dans la Franche Comté d'où il alloit se fournir dans la Suisse, il passa la fin de l'hiver & le printemps de 1754 à se répandre dans les villages & les bourgs de ces différentes Provinces ; au mois de Juin il se rapprocha de Vienne, & le sept il se trouva sur les bords du Drac ; cette rivière, ou plutôt ce torrent, lui parut trop rapide, le détour lui montra un chemin trop long, il résolut de forcer le pont de Graix. Perrinet prit un habit d'Officier avec une croix de Saint-Louis,

Mandrin.

G

se présenta à la tête du pont suivi d'un Domestique, & demanda passage. Un des Gardes ouvrit, Perrinet lui brâla la cervelle, se rendit maître du passage, toute la bande vint fondre à l'instant & s'étendit sur le pont; des Employés parurent, on les poussa dans leurs Corps de Gardes; bientôt on força les portes, on blessa plusieurs d'entr'eux & tout fut au pillage. Un particulier, voisin du pont vit cette scène & crut ne devoir être que témoin. Mandrin fit investir sa maison, & le somma d'en ouvrir les portes, il fit des perquisitions par-tout, & soupçonnant toujours qu'on le trompoit, il commença au propriétaire de lui livrer ceux qui s'étoient réfugiés chez lui en le menaçant de le faire pendre à sa porte. Le propriétaire l'assure mille fois qu'il n'avoit donné asyle à personne & demande grace. « Non, dit Mandrin, tu ne peux pas être honnête homme, puisque tu as choisi un si mauvais voisinage. Devais-tu te confondre avec un tas de vils Employés. Ce fut un malheur pour Mantoue d'être trop voisine de Crénone; c'en est un pour ta maison de toucher un pont qui m'est contraire. Je te

livre au pillage. Il n'y eut pas à répliquer, Mandrin avoit trente scélérats qui sçavoient obéir.

Le dix du même mois, quelques Employés de la Brigade de Faulmanc, prirent le chemin de Montelimart, où étoit leur poste. Mandrin campoit à Lbines, petit village à quelques lieues de Montelimart. Il fut instruit de leur marche par ses espions. « Quoi, dit-il, ces Messieurs passent & ne me rendent aucune visite; je veux les aller saluer au passage. Il prit six hommes bien armés, & se plaça derrière des buissons épais. Il découvrit les Employés de loin; & comme ils ne marchaient pas ensemble, il jeta au milieu du chemin une lettre à son adresse, & un mouchoir d'indienne pour les couvrir. Ceux qui s'avancèrent les premiers crurent avoir fait une grande découverte: ceux qui étoient derrière doubloient le pas, & lorsqu'ils furent réunis, Mandrin fit la décharge. Les Employés prirent la fuite. Un d'entr'eux tomba à dix pas; un second s'arrêta à cause de sa blessure, fut massacré inhumainement, deux autres s'échappèrent en teignant le chemin de leur sang.

Ces actes d'hostilité ne plaisoient pas beaucoup aux Brigades des Fermes, qui n'en remportoient aucun avantage. Les nouvelles qui leur venoient de tous côtés, leur apprenoit que ces meurtres n'étoient que le prélude d'une guerre plus sanglante qu'on leur préparoit, & que leur perte avoit été jurée sur les Autels. Leur intérêt particulier se trouvant lié avec celui de la Ferme, ils songerent à pourvoir à l'un & à l'autre. Comme il importoit beaucoup d'être informé des démarches de l'ennemi, ils répandirent des espions dans les campagnes, & eux-mêmes ne marchèrent plus qu'avec beaucoup de circonspection. Mandrin apprit que sa conduite étoit observée; il donna ordre à ses gens de n'épargner aucun des espions qui tomberoient entre leurs mains, de les accrocher aux branches des arbres; ou de les fusiller, ce qui fut malheureusement exercé dès le lendemain.

Le 11 Juin un Sergent du Régiment de Belfunce qui faisoit recrue dans le Vivarais, passa par la paroisse de saint Basile; la chaleur étoit grande, il demanda un cabaret, & s'arrêta quelque temps

à la porte de celui de Thioulle qu'on lui indiqua. Les contrebandiers qui y buvoient en prirent ombrage; un d'entr'eux lui demanda brusquement qui il étoit, & ce qu'il prétendoit faire: Le Sergent peu accoutumé à ces sortes de demandes, répondit avec beaucoup de résolution. Là-dessus ils sortirent trois & lui déchargèrent trois coups de fusil, il tomba en faisant un mouvement pour se défendre, & expira. Ce meurtre ayant excité la compassion de ceux qui en avoient été témoins, on demanda aux contrebandiers pourquoi ils déchargeoient ainsi leur fureur sur un innocent qui n'avoit aucun intérêt à démêler avec eux? ils répondirent que cet homme étoit un employé travesti, ou un espion; & sur ce qu'on leur montra le contraire, ils marquèrent quelque peine pour cette méprise, & ajoutèrent qu'il étoit également dangereux d'être Employé, ou d'en avoir les apparences.

La bande se répandit ensuite dans le Rouergue, & commit de grands désordres dans les Villages. Les femmes se cachaient, les filles n'osoient se montrer. La force amena la licence. On forçoit les

maisons, dont on ne chassoit que les maris ou les peres, & on s'y établissoit en maître. On avoit beau payer en contrebande, ou en argent, ces sommes n'entroient pas en compensation avec l'usurpation de certains droits, & les femmes devinrent bientôt une marchandise que les hommes cachotent plus soigneusement que la contrebande même.

Mandrin exerça sur les chemins la violence qu'il avoit exercée dans les maisons. Il fit arrêter tous ceux qui tombèrent sous sa main, & les contraignit d'acheter ses marchandises en leur montrant les profits qu'il y avoit à faire dessus. En vain lui représentoit-on le danger de ce commerce, bon gré, malgré, il falloit plier sous cette loi, mais ces violences ralentissoient le commerce. Les Lyonnais craignoient les bords du Rhone. Les négocians de la Bourgogne, de l'Auvergne & du Bourbonnois, ne trouvoient plus de sûreté sur les routes du Languedoc & de la Provence, pour pénétrer jusqu'aux portes de la Méditerranée, ils marchent en troupe, ce qui ne leur réussissoit pas mieux, ou ils prenoient des détours fatigans qui doubloient la dépense.

Un marchand, que son commerce appelloit à Marseille, s'arrêta à S. Rome de Tarn. Il avoit pris un mauvais habit pour cacher son état, ce qui trompa Mandrin, mais en fuyant un écuyer, il donna dans un autre. On le prit pour espion, & on le poursuivit à grands coups de fusil. Une porte se trouva ouverte, il s'enfonça dans la maison, sortit par derrière, & échappa. Mandrin entra après lui, & demanda que cet homme lui fût livré. Il enfonça des portes & culbuta des meubles: il menaça du fer & du feu; tout retentissoit de ses juremens & de ses fureurs; il saisit une jeune femme par la main, il lui ordonna de lui montrer le coupable, ou de s'attendre à essuyer toute sa vengeance. Cette femme méritoit des égards par sa beauté, par son âge & plus encore par sa grosseffe; Mandrin inexorable persista à la menacer de la mort; puis faisant un pas en arrière, saisit son fusil & lui enfonça la bayonnette dans le ventre. Ainsi l'on vit ce scélérat porter deux morts dans un seul coup, une mère perdit le jour qu'elle conserva à un inconnu; un enfant sentit le fer avant d'avoir connu la lumière.

On donna à cette action toute la haine qu'elle méritoit, Mandrin devint un objet

d'exécration & d'horreur : & si les Employés avoient su mettre à profit les dispositions des gens du pays, il périrait ; & ses gens succomboient avec lui. Ce monstre au contraire ne fit qu'étendre ses desseins , & ne réprima point les attentats. Il vit que le peuple fuyait, il le méprisa , & tourna ses vues d'un autre côté. Le projet qu'il méditoit demandant de la hardiesse pour l'exécution, il voulut bien se soumettre aux lumières de son conseil. Il assembla ses Officiers , & leur en fit part en ces termes : « Mes exploits, chers » compagnons, ont inspiré aux Employés la » terreur de nos armes. Je ne vois plus leurs » Brigades s'égarer dans les campagnes, & » nous disputer les droits du commerce. » Soyez assurés qu'ils ne s'amuseront plus » désormais à ouvrir mes lettres. Mais je » m'apperois que le peuple effrayé ne se » prête plus au débit de nos marchandises & » qu'il les dédaigne. J'ai trouvé d'autres » mains que les vôtres pour les lui présenter. La Ferme à des entreposeurs qu'elle » paye ; ces mêmes entreposeurs sont les » gens que je choisis, Je veux m'en servir » & qu'ils me payent. J'irai à votre tête leur » porter mon tabac , & si vous avez encore » ce courage que je vous ai vu dans les com-

« bats , si vous êtes toujours dignes de » vous & de moi , nous laisserons à la postérité des faits mémorables que tous les siècles ne détruiront pas.

La nouveauté de ce dessein plût beaucoup, on y applaudit avec éloge, & chacun offrit son sang pour en assurer l'exécution. Le 30 Juin Mandrin fit charger des bâllots de tabac sur des mulets, entra dans Rhodes, & fut droit à la maison de l'Entrepoteur de la Ferme. Il n'avoit avec lui que cinquante-deux hommes bien armés ; la bayonnette au bout du fusil. Il entra seul, pria l'Entrepoteur de descendre ; & étala sa marchandise. L'Entrepoteur étonné ne savoit s'il devoit en croire ses yeux. « Ne prenez pas ceci pour un songe, lui dit Mandrin : ce que vous voyez est du vrai tabac, le vôtre n'a pas une sève plus admirable ; je vous l'abandonne à quarante sols la livre , & je ne veux pas d'autre acheteur que vous. Cette proposition étonna encore plus que l'impertinence même de l'action. L'Entrepoteur se tremoussa beaucoup, & voulut crier à la violence, à l'injustice. Mandrin le prit par la boutonnière, & le pria de voir les bayonnettes, les fusils & les sabres qui l'en touroient. Le danger n'étoit pas équivoque.

L'Entrepofeur compra l'argent qu'on lui demandoit, & reçut des offres de service affaifonnées du ton le plus railleur.

Rien ne manquoit au triomphe de Mandrin. La ferme humiliée plioit sous ses ordres, & son escorte victorieuse chantoit insolemment sa gloire. Il se rappella que l'on avoit déposé à la maison de Ville quelques armes saisies sur des Contrebandiers qu'il avoit commandés autrefois, il écrivit au Subdélégué de l'Intendant, & en demanda la restitution. On dit même qu'il ne daigna pas faire de menaces dans sa Lettre; sa troupe annonçoit assez ce que l'on avoit à craindre: le feu, le pillage, les meurtres, se présentoient aux yeux sous les images les plus effrayantes, chacun fuyoit dans les maisons; il falloit obéir; ou avoir des mains pour repouffer la violence.

L'expédition de Rhodes, ayant eu un heureux succès, Mandrin fut faire le même compliment à l'Entrepofeur de Mendes. Comme il se présenta avec la même audace, les conditions qu'il prescrivit furent exactement suivies, il déposa ses ballots & reçut de l'argent.

On ne peut exprimer la joie de sa troupe, & l'effet que ces deux actions avoient pro-

duit sur leur esprit. Ils ne songeoient à rien moins qu'à épuiser la Suisse & la Savoye des marchandises prohibées en France, & à les faire accepter dans tous les Bureaux de Provinces. Mandrin plein de ces idées prit la route pour la Suisse, & voulut se montrer dans sa Patrie. Il y trouva en arrivant un Employé qu'il avoit remarqué dans le combat de l'Hermitage, celui-là même qui avoit arrêté à ses côtés Pierre Mandrin, son frère. Il entra chez lui le sabre nud: & lui dit: « Moret, te souviens tu de ce combat dans lequel tu osas te présenter contre Mandrin? Te rappelles-tu ce jeune homme que tu eus la perfidie d'arrêter? je suis son frère & le vengeur de sa mort. » Moret se jeta à genoux en le suppliant, & présenta un jeune enfant de dix-huit mois qu'il tenoit entre ses bras, espérant que ce spectacle déchireroit le cœur du barbare. « Tu as arrêté mon frère, dit Mandrin, tu es Employé, & tu demandes grace. Péris, toi & ton enfant; puiffai-je en exterminer la race. Il lui décharge son sabre sur la tête & redoubla en touchant indifféremment sur le père & sur l'enfant, & il ne cessa que lorsqu'il les vit en morceaux & baignant dans leur sang.

Le pays entier n'avoit pas assez de force

pour faire face à ce meurtrier. Il continua à se montrer ouvertement, & jouit de l'impunité de son crime. Il augmenta même sa bande de quelques sujets, & se jeta en Suisse, où il resta jusqu'à la fin de Juillet. Comme il s'appretoit à rentrer en France par la Franche-Comté, les brigades de Maunthe & de Chaunève furent à sa rencontre. Mandrin, que ses espions instruisoient exactement du nombre de ses ennemis, de leur marche & de leur force, les fatigua long-temps par des marches & des contre-marches qui lui parurent nécessaire autant pour la sûreté de sa troupe, que pour le débit de son tabac. Enfin, lorsqu'il se fut déchargé de ce qu'il avoit de plus embarrassant; il campa à côté d'un petit bois, un marais devant lui, & une montagne derrière. Il falloit pour l'atteindre pénétrer dans le bois où il avoit jetté du monde, ou forcer un passage étroit qu'il avoit coupé par un fossé & embarrassé de chariots. Les Employés ne virent point le péril; leur nombre leur inspira de la confiance, & la vue des chariots put assurer la prise du butin, ils avancèrent. Deux Contrebandiers buvoient dans un cabaret, ils coururent promptement joindre leurs camarades & marchèrent sans

être

être vus, à cause des buissons. Un des deux aperçut un grand homme que sa taille & ses cheveux longs distinguoient parmi les autres, il lui tira un coup de fusil qui le renversa de dessus son cheval. Tous les Employés mirent pied à terre, & ne le trouverent pas; mais ils approchèrent du fossé, il en sortit un feu terrible qui en incommoda un grand nombre, les dispersa tous: ils se rallièrent & revinrent à la charge sur un front plus étroit, ils essayèrent un feu fort vif, & descendirent dans le fossé d'où ils délogèrent les Contrebandiers. Ceux-ci qui avoient un retranchement plus fort, coururent derrière leurs chariots; les plus ardents des Employés y pénétrèrent avec eux, & se trouvèrent enfermés quand on boucha le passage. » Soyez les bien-venus, dit Mandrin, il ne pouvoit vous arriver rien de mieux. On leur lia les pieds & les mains. Cependant on faisoit derrière les chariots un feu continuel, & la troupe des assaillans ne remportoit aucun avantage. Ils songèrent à leur retraite. Mandrin fit filer une partie de ses gens derrière les hayes, & sortit à la tête de vingt-deux hommes. Lorsqu'il déboucha, les Employés firent une décharge, & s'aperçurent trop tard qu'ils avoient tiré

H

sur leurs propres camarades que Mandrin faisoit marcher devant lui. Ils repassèrent le fossé en désordre, la bayonnette dans les reins, & lorsqu'ils se furent étendus le long des hayes, ils essayèrent en flanc une décharge qui acheva le combat. Ils remontèrent promptement sur leurs chevaux, laissèrent plusieurs morts sur la place, & ramènèrent bien des blessés. Mandrin au milieu de la victoire se plaignit de deux choses : la première de ce que les Employés, qui étoient entrés dans ses retranchemens, étoient morts de leurs blessures, la seconde de ce qu'il ne s'étoit pas emparé des chevaux pendant le combat, & se reprocha long-temps cette faute qui pouvoit en être une.

Le combat fini, Mandrin fit enterrer les morts avec tous les honneurs militaires, des décharges de sa mousqueterie. Il ordonna ensuite que l'on dépouillât les Employés que l'on trouva morts & qu'on les attachât à des arbres loin de son camp. Ce poste étoit avantageux, il s'y maintint quelques jours, & y vendit son Tabac sous les yeux mêmes des Employés qui rodoient & n'approchoient pas. De-là il se rendit en Savoie & pénétra de nouveau en France,

les armes à la main. Les débitans de Crapone, les Buralistes de Briondes & de Montbriffon payèrent son Tabac comme avoient fait leurs confrères de Mendes & de Rhodès. Il ne falloit ni hériter, ni se plaindre.

Montbriffon fut encore témoin d'une scène dont on ne peut à peine comprendre l'audace. Mandrin apprit que les prisons étoient pleines de criminels, il commanda que l'on ouvrit les portes, & il en tira quatorze, en disant qu'il aimoit à répandre des bienfaits & qu'il ne devoit point laisser de malheureux sur son passage. Cependant il ne voulut pas paroître autoriser le crime, & il résolut d'être le libérateur de tous ceux qui étoient détenus pour ses forfaits. C'est ainsi qu'il commençoit à usurper les droits des Souverains, ou qu'il crut l'être.

Ce prétendu prince qui brisoit les fers, faisoit en même tems le métier de voleur sur les grands chemins & il donnoit toujours la préférence aux Commis des Fermes. Le 2 Septembre il découvrit que des Employés étoient chargés des appointemens de la Brigade de Cormoranche dans la Bresse, le plaisir de les dévaliser

le flatta trop pour le laisser à d'autres. Il les arrêta sur le port de la Ville en plein jour en présence de cent témoins, les vola, tira sur eux, & emporta l'argent. Quelques jours après il apperçut d'autres Commis sous les murs du Château de Joux; il n'étoit assurément que l'objet de leur marche, n'importe, il fit feu, comme par amusement en tua un & blessa tous les autres.

Les Prisonniers délivrés, les Déserteurs qui fuyoient la main des Archers, tous ceux enfin qui avoient du goût pour le crime ou qui en craignoient la peine, couroient s'entôler sous les drapeaux de Mandrin. L'augmentation du nombre sembla promettre l'impunité, & les porta à tout oser. Les Employés trop foibles ne suffisoient plus pour la garde des passages. Mandrin se plaignit de ce qu'il n'en trouvoit plus sur sa route. On le vit en peu de temps fondre de la Savoie dans le Bugey, se porter aux Bureaux de Nurtua, de Bourg en Bresse, de Châtillon-les Dombes, de Charlien, de Rouanne, de Thiers, d'Amberg, de Marsal, d'Arjan, de la Chaise-Dieu, de Pradelle, de Langogne, de Tance, de S. Didier, de

S. Bonnet-le-Château, de Bœu, de Montbriffon, y déposer son Tabac, & faire des exactions sur tout les Adjudicataires des Fermes, Receveurs, Entreposeurs, & Débitans. La célérité avec laquelle il exécuta toutes ces choses dans les Bureaux des différentes Provinces, doit donner à connoître ce que Mandrin eut pû être, s'il n'eut pas été Brigand. Au Puy en Velay on lui dit que l'Entreposeur avoit des greniers pleins; il ordonna qu'on les vuidât pour la subsistance de sa troupe. Comme on mettoit la main à l'œuvre, on vint lui annoncer que ce bled n'étoit qu'un dépôt, & qu'un Marchand le réclamoit; il parut le relâcher, & ne demanda que six cents livres au propriétaire, seulement disoit-il, pout lui apprendre à ne plus se trouver confondu avec des Commis.

Tout ce qui paroïsoit appartenir à la Ferme, ne trouvoit aucune grace devant ce redoutable ennemi. Quelques Employés qui avoient mal parlé de lui, prirent la Diligence par eau de Lyon à Châlons; n'osant tenter le chemin par terre: Mandrin arrêta la Diligence; il tira sur le postillon qui n'obéïsoit pas,

entra seul dans la Diligence avec cet air déterminé qu'on lui a connu , fit des perquisitions par-tout , tandis que ses gens étoient sur le bord de l'eau ; & ne trouvant pas ceux qu'il croyoit y être , ou qui furent se cacher , il se fit mettre à bord , en homme qui a droit de commander.

Plusieurs Bureaux , tels que ceux du Puy , de S. Just , de S. Didier , de S. Bonnet , de Clugny , de S. Triviet & de S. Laurent en Franche-Comté , furent encore mis à contribution dans les mois suivans. Dans les uns il rechercha les Employés , comme un chasseur va à la quête du gibier dans les campagnes , tua , blessa sans ménagement & sans distinction ; dans les autres il vola l'argent ; pillâ les meubles , & brisa tout ce qu'il ne put emporter.

Le bruit de ces violences fut porté en Cour , & parut en mériter l'attention. Il étoit à craindre que le mal n'augmentât , & quand il n'eut fait que rester au point où il étoit , le Monarque qui fait son bonheur de celui de ses sujets , ne les eut pas abandonnés au fer d'un Bri-

gand. Sa Majesté envoya des troupes pour le combattre.

A cette nouvelle Mandrin , qui eut dû mettre bas les armes , sentit augmenter son orgueil , & accroître son courage. Il songea à faire des soldats , & chercha des recrues dans les prisons. L'art de les forcer ne lui étoit pas inconnu ; il pénétra rapidement dans celle de Bourg en Bresse , de Rouanne , de Thiers , de Puy en Velay , de Montbriffon , de Clugny , de S. Amour , du Pont de Vaux & d'Orgelet ; & pour montrer qu'il marchoit sans crainte , il se fit apporter les registres d'écrus de ces prison , écrivit l'acte par lequel il donnoit la liberté aux prisonniers , & signa.

Sur la route de Bourgogne , il rencontre des soldats du Régiment d'Harcourt. L'envie de commencer des actes d'hostilité sur les troupes du Roi , le précipita au milieu d'eux. Les Cavaliers attaqués mirent le sabre à la main : un de leur troupe fut tué dans une décharge. Sa mort termina le combat , dans lequel il y avoit plus d'ardeur que d'égalité. Mandrin ne dut cette foible victoire qu'à la supériorité de ses forces.

Le lendemain 13 Décembre il se rendit à Seure, chercha soigneusement les Employés qui ne parurent pas, enfonça la porte de la maison du Capitaine-général, ouvrit ses armoire, & prit tout ce qu'il trouva. Il ordonna ensuite qu'on lui amenât les Receveurs du grenier à Sel, & de l'entrepôt de Tabac, pour leur prescrire la dure condition de compter de l'argent, & de prendre du Tabac, Seure étoit dans la confusion & le désordre; on crut voir renaitre le tems malheureux de Jean de Gales. Mandrin fit dire au peuple de ne point interrompre ses travaux, qu'il n'étoit point l'objet de ses expéditions militaires, & qu'il prenoit ses intérêts. Alors s'adressant aux deux Receveurs; il leur dit: « Je fais, MM. ce que la probité & l'honneur exigent de moi, Vous êtes en place; vous êtes comptables; il est juste que je vous donne une reconnaissance des sommes que je vous demande, croyez qu'on la respectera. » Il la fit, & signa le *Capitaine Mandrin*. Non content de cette décision, il les contraignit de lui donner un reçu de son Tabac, ce qu'il falloit faire.

Beaune instruit de cette licence, la craignit & l'éprouva. Le 18 du même mois, Mandrin se présenta sous ses murs. Sur l'avis

qu'on lui donna que la Bourgeoisie étoit sous les armes, ils'arrêta à quelque distance de la Ville, & fit ses dispositions. La porte qu'il attaqua fut défendue avec beaucoup de vigueur. La Garde Bourgeoise fit un feu très-vif du haut des remparts. Mandrin les menaça de faire sauter leur porte avec un pétard, ou d'y mettre le feu. Il s'avança ensuite à la tête de ses travailleurs & l'enfonça. La chaleur de l'action lui permit encore de connoître quelque modération. Il pouvoit ordonner le pillage, il arrêta sa troupe sous la porte même, & défendit les décharges. Comme il n'en vouloit qu'à la Ferme, il se fit amener le Maire, & lui tint ce discours:

« Je suis ce Mandrin si connu dans le Royaume, la terreur de la Ferme, & le libérateur des Citoyens. Je ne viens point en ennemi de l'Etat, apporter parmi vous les horreurs de la guerre, Beaune est à moi; je peux y porter le fer, ou la livrer au pillage; mais je respecte le sang des Citoyens innocens, un autre sujet m'amène. Vous avez dans le sein de la Ville, deux Bureaux qui me doivent des droits, je les taxe à vingt mille francs: hâtez vous de faire compter cette somme par les mains du Receveur du

grenier à Sel & du Tabac , si vous balancez vous devenez coupables : tremblez pour ces murs , craignez pour vous.

Le Maire de Beaune jetta des regards tranquilles sur les piquets qui l'environnoient , puis prenant une noble fierté , il dit : « Si vous ne venez pas en Brigand porter la désolation dans nos murs , pourquoi m'offrez-vous le spectacle des Citoyens infortunés qui perdent leur sang pour la patrie ! Quelle main a donné la mort à ces malheureux que je vois dans la poussière ? Ne sont-ce pas des victimes immolées à vos fureurs ? Hélas ! je suis le père commun , c'est contre moi qu'il falloit tourner vos coups , c'est ce corps qu'il faut percer , si vous avez du sang à répandre. Ne croyez pas que pâlisant à la vue du fer qui me menace , j'irai trahir les intérêts de mon Roi , pour enrichir un sujet rebelle. Vous savez enfreindre les Loix , je fais mourir ; mais songez que le crime n'a qu'un temps , & que les brigands qui vous escortent ne vous déroberont pas à la vengeance inévitable du Souverain.

Mandrin , peu satisfait de cette réponse , dit fièrement qu'il dédaignoit le sang d'un Robin , & qu'il vouloit de l'argent. En même-temps , il fit saisir le Maire par quatre

fusiliers , & marcha en avant avec les Grenadiers , & des torches ardentes. » Arrête , lui dit le Maire , arrête , s'il ne faut que de l'argent pour écarter les horreurs donc tu nous présente l'image , je trouverai de quoi satisfaire ton avarice : J'ai une maison , j'ai des biens , je te les abandonne : viens , suis mes pas , prends l'or que je possède , enleve mes richesses , mais ne vole que moi seul & épargne ce peuple que tu vois. »

Cependant les Receveurs instruits de la généreuse fermeté du Maire , ne voulurent pas souffrir qu'il portât seul le poids d'une guerre qui n'étoit allumée que contre eux ; ils firent promptement une somme de vingt mille francs , Mandrin la reçut par les mains du Maire , & sortit de la ville , en disant qu'on eût soin de tenir de l'argent prêt quand on le verroit paroître & qu'il alloit voir si les gens d'Autun seroient plus raisonnables.

Cette attaque coûta la vie à un soldat & à deux bourgeois , plusieurs autres furent blessés dangereusement.

Autun reçut le lendemain une visite semblable. Mandrin rencontra sur son chemin de jeunes Séminaristes , qui alloient prendre les Ordres à Châlons ; il les arrêta & les fit

rebrouffer chemin. Les portes de la ville étoient fermées : Mandrin s'empara des faubourgs, alluma des torches & tint des échelles prêtes. Ensuite s'avançant vers la ville, il fit dire au Maire que si les deux Receveurs de sel & de Tabac ne lui faisoient pas remettre la même somme que ceux de Beaune, il alloit voir le sang couler, les faubourgs embrasés, la ville escadée, les plus beaux édifices renversés, & tout au pillage, & pour aider à le déterminer, il lui montra la bande de Séminaristes qui étoient en son pouvoir, & dit que c'étoit là ses otages. Ces jeunes gens étoient pour la plupart de la ville, les peres & les meres jetèrent des cris à ce spectacle. Les uns coururent chez le Maire en versant des larmes ; les autres furent chez les Receveurs, & crièrent hautement qu'eux seuls étoient cause de ces malheurs, qu'ils alloient causer la ruine de la Ville, qu'ils songeassent à écarter les dangers, ou qu'on les livrât à l'ennemi.

Aurun à de beaux monumens d'antiquité, reste précieux des Romains : on appréhenda que ces scélérats n'y portassent la main avant de se jeter dans la Ville. Le Maire proposa d'appeler leur chef, & de traiter avec lui, Mandrin voulut que sa

Troupe

Troupe entrât. On ouvrit les portes, il la mena droit à l'Hôtel-de-Ville, & y entra avec deux hommes seulement. On lui demanda quel droit il avoit pour lever des contributions. Il répondit qu'il avoit pour les Fermes le droit qu'Alexandre avoit eu sur les Perles, & celui de César sur les Gaules. On vouloit lui faire des représentations, & obtenir quelque diminution : comme les choses n'avançoient pas à son gré, il jura de la plus belle manière. On lui compra son argent, il rendit les Séminaristes, ouvrit les prisons & sortit.

Les troupes que la cour avoit envoyées pour réprimer ses désordres, arrivèrent enfin aux environs d'Autun, Mandrin étoit alors dans la paroisse de Brion, il s'arrêta auprès du Village de Grenade, & s'y retrancha. Monsieur de Fitcher qui commandoit les Troupes légères, s'avança pour les forcer ; il trouva les retranchemens très-profonds, & plus réguliers qu'il n'avoit cru devoir l'attendre d'un homme qui n'avoit aucune connoissance des règles de l'art. Mandrin agissoit sans principes, & ne s'en écartoit pas, ce qui peut prouver qu'il avoit été à l'école de la nature. Il fit réflexion

I

qu'il ne pouvoit se conserver dans ce poste, qu'il étoit aisé de lui couper les vivres ; que tous retranchemens que l'on attaque sont toujours forcés, que les gens du pays pouvoient lui tomber sur les bras, enfin que toutes les troupes qu'on lui oppoisoit étoient harassées d'une longue marche. Il tint son conseil de guerre, il fut résolu que l'on feroit le moment, & que l'on sortiroit sans délai. Il quitta ses retranchemens dès le jour même, & par une audace que l'on ne peut décrire, il marcha le premier contre les troupes de son Roi. Telle a toujours été sa conduite, du feu dans l'imagination, de la célérité dans l'exécution. Monsieur de Fiteher qui ne s'attendoit pas à ce mouvement ; fit des dispositions à la hâte : Mandrin avoit fait les siennes. Il parut à la tête de ses troupes monté sur un cheval fin & le sabre nud. « Chers compagnons, leur dit-il, jusqu'ici je vous ai mené à la fortune, aujourd'hui je vous mène à la gloire. Nous avons trouvé des ennemis dignes de nous, ce ne sont plus de vils Employés qui ne paroissent que pour fuir & qui ne savent vaincre que quand

on ne résiste pas. Ce sont les vainqueurs des Pandours & des Croates, encore teint de leur sang. Vous avez vaincu avec eux, refusez vous de combattre avec eux ? Si vous fuyez, vous êtes leur proie ; si vous combattez, ils sont la vôtre. Marchez, détruisons ce corps affaibli par des marches pénibles. Je vous livre, après la victoire toutes les richesses des Receveurs & toutes les têtes des Employés.

Cette harangue fut suivie d'une décharge qui incommoda beaucoup ; les Hussards & les Dragons tintrent ferme, & répondirent de même. Le feu devint vif & roulant. Mandrin se porta partout où il y avoit du danger ; il vola de rang en rang, encouragea, pria, pressa, promit. Il commanda en Capitaine, il se battit en soldat. Piedmontois, l'infâme assassin de la Mothe * fut

* Monsieur de la Mothe, un des Receveur de la Ferme, crut pouvoir ramener ce brigand par la négociation : il entre en conférence avec eux sur la foi promise Piedmontois le poignarda sur le Fort de Beauvoisin.

tué devant lui. Il prit sa pique, mena sa troupe la bayonnette au bout du fusil, enfonça les rangs & se mêla en animant les siens au carnage. Dans la grêle des coups, il s'aperçut que S. Simon, son Major, perdoit le terrain qu'il avoit gagné, il quitta un péril pour courir à un autre; se mit à la tête du corps de S. Simon, le mena en avant & rétablit le combat. Sa gauche commandée par Perrinet, commença à plier; il y courut, la ramena jusqu'à trois fois à la charge, écumant de rage de ne pouvoir entamer. Il sembloit se multiplier pour suffire à tout. Enfin après un combat de fureur & d'acharnement, ses trois corps de bataille furent enfoncés presque à la fois, poursuivie la bayonnette dans les reins & dispersés.

Ainsi Mandrin éprouva qu'un sujet révolté n'est jamais heureux contre son souverain, & que l'audace échoue contre l'habileté. M. de Fitcher ne dut la victoire qu'à sa prudence & au grand usage des combats. Il vainquit, mais il eut la douleur de voir parmi les morts des Officiers & des soldats, dont la perte n'eut pas été réparée par tout le sang de l'ar-

mée de Mandrin, & leur nombre étoit grand.

Ces Contrebandiers ne firent plus rien de remarquable depuis ce temps. Mandrin en ramassa une trentaine des débris de sa grande troupe, avec lesquels il vola quatre chevaux à des Archers de Dom-pierre, dans le Bourbonnois, ce qu'il imita de Cartouche. De-là il fut poignarder au Breuil, cinq Commis de la brigade de Vichi, & le lendemain, il tua un particulier du village de St. Clément avec toute la noirceur d'un assassin. Il semble qu'on le voit baisser dans ses traits & qu'il y ait de l'humeur. Celui qu'il assassina lui demande la vie à genoux, il continue à enfoncer le poignard. Le vainqueur de Beanne & d'Autun devoit-il se venger de la défaite de Grenand?

Il est vrai que Mandrin se trouva bien pressé par les troupes légères qui étoient à sa suite, & qu'il ne leur échappoit que par marches & contre-marches, ce qui les réduisoit à tuer pour se venger & à voler pour vivre. Ensuite il mit à contribution les Receveurs de Cervière, de Noire Table & de la Chaise - Dieu :

il tira sur la Cavalerie des Volontaires de Flandres & Dauphiné , au village de la Stuverat , dans le Vélai , ce qui paroïssoit annoncer le rétablissement de ses affaires. Ce fut cependant là que finit le cours de ses prospérités. Le dernier crime qui termina sa carrière , fut la mort de la femme du brigadier des Fermes de Notre - Table. Cette jeune personne alloit ouvrir la porte lorsque Mandrin fit une décharge qui la perça. Peut-être ignoroit-il qu'elle étoit derrière ; mais les juremens qu'il prononça en entrant , la brutalité avec laquelle il insulta à son malheur , annonce une ame barbare , & le rendent coupable.

Un tel scélérat devoit périr , le moment marqué par la Providence étoit arrivé. Il chercha sa sûreté dans la fuite , il donna dans les pièges , qu'on lui tendoit. Un camarade , peut-être aussi misérable que lui , le vendit aux Employés.

Il fut pris la nuit , lié dans toute la longueur du corps , & conduit , ou plutôt apporté à Valence , le 20 de Mai 1755 , avec cinq de ses camarades , & jettés dans les prisons de la Cour Souveraine.

Ce coup inespéré affligea d'autant plus

Mandrin qu'il se voyoit entre les mains de la Ferme , obligé de répondre devant un tribunal établi en sa faveur depuis dix-sept ans. Il connut bien tôt , à la façon dont on le gardoit , qu'on n'avoit pas envie de le perdre , & qu'il n'y avoit plus guère de ressources dans la force ou dans les ruses. Monsieur Laverde Morval , commissaire de ce Conseil , lui fit subir l'interrogatoire ordinaire. Mandrin répondit avec beaucoup de tranquillité , & même avec politesse. On lui demanda quels étoient ses complices ; il leur dit qu'on avoit pu les voir en pleine campagne & dans les Villes ; qu'il n'avoit pas meublé sa mémoire de leurs noms pour les traduire devant les Juges. On l'interrogea sur les auteurs de ses crimes ; il nomma les Receveurs des Bursax de Mendes , de Rhodés , de Beaune , d'Autun & de tous les environs enfin qu'il avoit parcourus , & dit que c'étoit à eux seuls qu'il devoit le débit de son tabac. Quand on lui représenta qu'ils n'avoient cédé qu'à la violence , il répondit que tous ceux qui l'avoient servi dans ses campagnes , avoient obéi de même le pistolet sur la gorge , que cette façon d'agir lui avoit paru plus sûre & plus propre pour le commandement , que l'on ne pouvoit atta-

quer les aubergistes qui étoient sur la route, sans rechercher auparavant les receveurs des bureaux; & qu'eux-mêmes, qui devenoient ses juges, n'auroient pas tardé à l'éprouver s'il fut resté libre.

Le bruit de la détention de Mandrin attira un grand concours de peuple. On accourut de toutes parts pour voir ce coupable, dans lequel on prétendoit trouver quelque chose de grand, s'il peut y avoir de la grandeur dans le crime. On lui présenta un religieux pour confesseur, il répondit qu'il le trouvoit trop gras pour un homme qui prêche la pénitence. Un particulier lui ayant rappelé qu'il l'avoit vu autrefois, il dit: « Si tu me connois, tu ne dois pas me reconnoître. » Le jour de sa fin approchoit, & il persévéroit dans son endurcissement. Un Jésuite lui fit envisager son sort, il parut ébranlé. Cet homme fier qui avoit affronté la mort dans la chaleur de l'empôtement, ou dans l'ignorance du péril, ne pût en soutenir les approches quand il ouvrit les yeux pour le connoître. Ce moment est toujours le point critique des prétendus Philosophes. Ils le bravent, ils le méprisent dans la force de la santé, par l'orgueil ou par une bienfaisance d'usage, ont-ils le temps de l'envisager de

près, toute leur philosophie les abandonne. Mandrin devint docile, sans cesser d'être fier. Il portoit encore de l'audace sur le front, mais il sentit les regrets dans le cœur. Les discours du confesseur achevèrent d'abattre cette ame féroce. Il avoua ses crimes, & il les pleura. Le 26 Mai il monta sur l'échafaud, & il le regarda sans orgueil & sans faiblesse. La coutume des criminels est de haranguer le peuple; ils croient tous qu'ils doivent finir en orateurs, & que le spectateur ne seroit pas content d'eux s'ils ne disoient quelque chose d'édifiant. Mandrin se conforma à l'usage, il tourna les yeux vers le Ciel & levant tristement les bras; il dit: Voilà donc la fin que tu me préparois; malheureuse passion des richesses! Desir insensé, est-ce ainsi que tu m'amènes sur le théâtre de l'infamie. J'ai vécu dans le crime, je meurs dans l'opprobre; j'ai versé le sang innocent, je vais répandre le mien. Compagnons de mes forfaits, je vous ai trompé quand je vous ai promis l'impunité, & vous me trompiez vous-même quand vous comptiez sur le nombre, & sur vos forces. Je rentre dans la nuit, puisse mon nom être oublié avec mes crimes! puisse-je les expier par ma douleur & par mon supplice. Témoins de ma



honte , éteignez dans vos cœurs les feux de l'ambition , si vous avez quelque horreur pour mon malheureux sort.

Après ces mots , Mandrin s'attendrit , & fit pleurer son auditoire. Il remercia son confesseur , embrassa son bourreau ; & s'étendit sur le lit douloureux qui l'attendoit. » Ah! s'écria-t-il , en versant des larmes amères : Quel instant , grand Dieu , & que j'aurois dû prévoir ! » On lui rompit les bras , les jambes , les cuisses & les reins. Il mourut les yeux tournés vers le Ciel , vengeur de ses crimes.

Ainsi finit le plus audacieux brigand que la France ait eu à punir. On a voulu qu'il fût officier : cette erreur n'est appuyée que sur le titre de Capitaine qu'il usurpoit , & sur une Croix de St. Louis qu'il portoit devant lui. D'autres ont prétendu qu'il avoit été formé dans les Cafés de Paris , ces deux opinions tombent par la seule lecture de sa vie. Mandrin étoit un homme obscur , qui n'a suivi que sa brutalité & ses emportemens. Il a été scélérat , il en a subi le sort.

F I N.

21



